



Numéro 136 - 4^{ème} Trimestre 2020 - Bulletin Municipal d'Information



TUN



Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

en sortie de confinement

Nouveaux Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h45 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUJY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPi - SEMIDAO - 810, rue du Vernay & 04.74.96.32.20 - Nivolas-Vermelle

Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 18 43 39 84

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42 allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel-Guicherd 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74
Véronique Reynaud
Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier
Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25
Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

TUN - Trait d'Union Nivolsien - Journal créé en mars 1987 - N° 136

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1500 exemplaires

Sommaire

Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 5
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 10 à 12
Du côté du CME.....	P. 13
Mémoire de Quartier.....	P. 14 à 16
La vie locale.....	P. 17
La vie culturelle.....	P. 18 à 21
Cadre de vie et environnement.....	P. 21
La vie sportive.....	P. 22 à 23
Du côté des enfants.....	P. 24

Récapitulatif des manifestations

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications liées aux mesures gouvernementales à propos de l'épidémie de Coronavirus

- Samedi 16 janvier à 20h30 : **Soirées de Nivolas, Chant choral à Capella avec les Phonies Polies.**
- Dimanche 17 janvier : **Randonnée de l'ALEP Plein Air** avec tirage des rois.
- Samedi 16 et Dimanche 17 janvier : **Tournoi en salle avec le CSN** avec vente de diots et de boudins.
- Vendredi 22 janvier : **Vente de fromages avec le Sou des écoles du village.**
- Vendredi 29 janvier : **Vœux de la municipalité** (Les conditions seront définies en fonction des conditions sanitaires).
- Samedi 6 février : **Soirées de Nivolas, Théâtre avec la Cie Bon pied, Bon œil, « Vous avez quel âge ? ».**
- Du samedi 20 au lundi 22 février : **43ème exposition de peinture organisée par l'ALEP Arts et Culture et la municipalité.**
- Vendredi 26 février : **Carnaval du Sou des écoles.**
- Vendredi 5 mars : **Tombola du Sou des écoles.**
- Samedi 6 mars à 20h30 : **Soirées de Nivolas, Concert Funk, Soul and Jazz avec le groupe Galactik.**
- Dimanche 14 mars : **Elections Régionales 1^{er} tour** (si non reportées).
- Dimanche 21 mars : **Elections Régionales 2nd tour** (si non reportées).
- Samedi 27 mars : **Vente de brioches du BCN.**
- Vendredi 2 avril : **Vente de chocolats du Sou des écoles.**
- Vendredi 9 avril : **Soirées de Nivolas, Concert Flamenco.**



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email :

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à :

mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site :

<http://eeepufl.com/vcl5xds>

ou à partir du site internet de la commune : www.nivolas-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"

Le Mot du Maire

L'épidémie de COVID progresse de nouveau avec l'arrivée de la saison froide, cette période nous invite à davantage de précaution, de gestes de prévention et au port du masque. Nous sommes tous concernés par ces mesures barrières, car c'est le seul moyen d'agir, à notre niveau, pour se protéger et protéger notre entourage.

Nos sites de communication sont mis à jour dès que de nouvelles mesures gouvernementales s'appliquent et je vous invite à aller les consulter régulièrement, notamment sur PANNEAU POCKET. Même si l'ensemble des foyers n'est pas équipé de smartphone, depuis quelques semaines, il est possible de se connecter depuis un ordinateur. Une réflexion est en cours, avec la commission communication afin que chaque Nivolésien et notamment ceux qui ne sont pas connectés, ou qui ont besoin d'être accompagnés à l'usage des nouvelles technologies puissent bénéficier de ces informations.

Il faut aussi maintenir le lien avec les personnes les plus fragiles. Vos élus, les agents communaux, les bénévoles sont volontaires pour vous aider... N'hésitez pas à nous solliciter.

En ce qui concerne l'application des directives gouvernementales, les salles municipales sont fermées aux particuliers en cette période de crise sanitaire. Les associations sont aussi très impactées, et presque toutes les manifestations ont été annulées.



Dans les écoles, tout est mis en œuvre pour que vos enfants puissent étudier dans les meilleures conditions et je tiens à souligner ici l'engagement des directrices, des professeurs d'écoles, du personnel municipal et des élus. Malgré les ordres et les contre ordres, voire le désordre, la rentrée de Novembre s'est déroulée dans les meilleures conditions et je les en remercie.

Pour rappel, si un ou plusieurs cas de COVID se déclarent dans un établissement scolaire, la décision de fermer une classe ou l'école, comme l'information, sont du ressort de l'Agence Régionale de Santé, non pas de la Mairie.

Comme je vous l'ai indiqué lors du dernier bulletin municipal, ma volonté est de vous informer de l'évolution des principaux projets qui doivent adapter la commune à son dynamisme démographique. Les travaux de la place du 8 Mai 1945 sont maintenant terminés et le résultat est à la hauteur de ce qu'y était attendu.

La création d'un tourne à gauche sur la RD 1085 pour le futur lotissement Allila va démarrer très prochainement, ainsi que la réhabilitation d'un bâtiment pour une classe primaire supplémentaire en lieu et place de l'ancien DOJO.

En espérant des jours meilleurs, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à tous les foyers de Nivolas-Vermelle.

Christian Beton, le maire

*Le Maire et le conseil municipal
présenteront leurs vœux*

aux Nivolésiens

Vendredi 29 janvier

(Les conditions seront définies en fonction des conditions sanitaires)

Elections Régionales

1^{er} tour : Dimanche 14 mars (si non reportées)

2nd tour : Dimanche 21 mars (si non reportées)

L'Editorial

Fin octobre, le président de la république annonçait que seuls les commerces « essentiels » pourraient rester ouverts, ce qui a eu pour conséquence notamment la fermeture des librairies, des salles de spectacles, des cinémas, des musées...

Ceci a provoqué de nombreux débats autour de ce mot « essentiel ». Qu'est ce qui est réellement essentiel ? Qu'est ce qui est non essentiel ?

Tout d'abord que signifie cet adjectif « essentiel » ? Dans le Robert il est défini ainsi :

- Qui est, ce qu'il est, par son essence, opposé à ce qui est accidentel.
- Qui est absolument nécessaire.
- Qui est le plus important, incontournable.
- Qui est principal.

A partir de ces définitions du dictionnaire, du mot « essentiel », doit-on comprendre que ce qui est « non essentiel » :

- Serait accidentel...
- Ne serait pas nécessaire ?
- Ne serait pas important, ne serait pas incontournable ?
- Ne serait pas principal, serait donc mineur.

Et la culture en quoi est-elle essentielle ? Une autre question vient, elle est essentielle à qui, à quoi ?

Quand une dictature s'installe, l'histoire nous dit que très vite elle s'attaque à la culture : on brûle des livres, des œuvres d'art ; on emprisonne des artistes, des écrivains... Ceci illustre bien la place de la culture, son importance dans une société, et tout le sens qu'elle prend dans une démocratie. La culture c'est raconter l'histoire d'une société, c'est la fêter et imaginer son avenir. Si la culture divertit un peuple, par son expression créative elle l'aide à se définir et à voir le monde à travers les yeux de l'artiste, elle ouvre des horizons...

Dans une société démocratique, la culture apporte des bénéfices sociaux. L'expérience du spectacle vivant, du cinéma, de la lecture, de la musique, des arts visuels, est une source de plaisir, d'émotions, c'est aussi l'occasion d'apprentissage, de partage. La culture aide chacun, adulte ou enfant, à élargir ses capacités de réflexion et d'adaptation. Mais ce sont aussi des retombées économiques. Les mondes de l'édition, du spectacle, des musées et autres créent des emplois, contribuent à la production de produits marchands...

C'est sûrement qu'après avoir entendu tous ces arguments développés par le monde de la culture que le président de la république a pu déclarer le 24 novembre « La culture est essentielle ».

Après l'ouverture des librairies, des bibliothèques nous pouvons espérer finir cette drôle d'année 2020 en allant au musée, au théâtre, au concert ou au cinéma...

Espérons que ces possibles, le restent en 2021. Nous pourrions ainsi reprendre la programmation des « Soirées de Nivolas ».

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, tout en respectant les gestes sanitaires indispensables pour que 2021 soit une très bonne année pour chacun d'entre vous !

Graziella Bertola-Boudinaud

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la 6ème classe :

Le montant des honoraires du maître d'œuvre est réajusté suite à la modification du montant estimatif des travaux d'où un avenant de 2390€ HT portant la maîtrise d'œuvre à 6550€ HT (Unanimité)

Etude géotechnique – choix d'un bureau d'études :

Dans le cadre de la suppression des seuils de l'Agny, imposé par l'Etat, une étude géotechnique a été décidée afin de savoir si la suppression du seuil du pont du Bas-Vermelle met en cause la stabilité du pont et les mesures à prendre dans ce cas. Trois bureaux d'études ont rendu une proposition. EGR : 18 415€ HT ; Technosol : 28 340€ HT ; Technosol variante : 21 500€ HT, Fondasol : 22 515€ HT. Après avoir pris connaissance de l'avis du cabinet EGIS, concernant les trois offres, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de retenir l'offre variante de Technosol pour un montant de 21 500€ HT.

Eglise de Vermelle - toiture : Le dernier Conseil Municipal a délibéré pour demander deux subventions, une à l'Etat, au titre de la DSIL, dans le cadre du plan de relance et une au Département, dans le cadre de l'entretien des bâtiments labellisés au patrimoine en Isère. La technicienne du Patrimoine, Mme Aude Jonquière, est venue sur place, et au vu des problèmes qu'elle a constatés sur le bâtiment : toiture du clocher, fissure sur la chapelle sud, couverture des contreforts du clocher, pierres du perron disjointes etc, elle demande que la commune confie une mission d'expertise à un architecte du patrimoine, afin d'établir un programme

de réhabilitations portant sur plusieurs années. Elle établira un rapport de sa visite et donnera les coordonnées d'un architecte du patrimoine. Décision unanime de maintenir la demande de subvention au titre de la DSIL, et si la subvention est obtenue, de négocier son transfert sur l'étude architecturale.

Contrat de traitement de l'ambroisie :

Jusqu'en 2020, la commune a pris en charge un broyage supplémentaire des accotements des voiries communales, confié à une entreprise privée. La CAPI a négocié avec la société EVINRUDE, une mission plus complète comportant : la visite de toute la commune et le diagnostic des interventions à prévoir, sur les sites communaux, sur les sites communautaires et sur les sites privés. La mission comporte un broyage avec aspiration des accotements des voiries communales et un ensemencement avec des espèces qui coloniseront ces bordures. Décision d'accepter le contrat d'Evinrude pour un montant annuel de 2 050€ HT.

Arrêté du préfet du 25 septembre 2020 concernant les mesures « covid » :

L'ensemble du département est en zone d'alerte.

A compter du samedi 26 septembre 2020 à 00h00 :

- Les rassemblements organisés dans les établissements recevant du public de type PA, X, L et CTS ainsi que sur l'espace public sont limités à 1000 personnes (hors équipe organisatrice, exposants et dispositifs de secours.)
- Dans le cadre des événements cités à l'alinéa précédent, les débits de boissons temporaires et les buffets sont interdits. Seule la restauration collective servie à table est autorisée dans le respect des

mesures barrières, d'une limite de 10 personnes par table et d'un mètre minimum entre les tables.

A compter du lundi 28 septembre 2020 à 00h00 :

- Les événements suivants : réunions amicales ou familiales (mariages, communion, anniversaires...) soirées étudiantes, tombolas, événements associatifs et lotos organisés dans un établissement recevant du public, notamment les salles des fêtes et salles polyvalentes (ERP de type L), sont limités à 30 personnes. Le respect des mesures barrières, dont le port du masque et de la distanciation sociale d'un mètre minimum entre les personnes est obligatoire.

Mise en place du Conseil Municipal Enfants :

Les interventions ont été faites dans les écoles. Les élections sont prévues le 15 octobre à l'école du village et de Boussieu.

Déclarations préalables :

Commune de Nivolas-Vermelle : parcelle AD 595, réfection de la toiture de l'église de Vermelle.

Association Sol y d'air : parcelle C 68, en zone N au PLU, pour installation d'un abri de jardin métallique chemin de Courbarant. Christophe Teurio, Elodie Venditti : parcelle AB 428, en zone Ub au PLU, Bleu Bc et rouge RC pour division de parcelle d'un terrain à Boussieu.

Dorian Vittoz : parcelle AB 188, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour construction d'un mur d'I,80m en bordure de voirie. Refus, le PLU limite à 1,50m.

Permis de construire :

SCI Castel Olivier : parcelle AB 295, en zone Ua au PLU, Bleu BgI, Rouge RC, RG, RV) au PPR, pour transformation d'un local commercial en habitation, 80, rue de l'Arbre Sec.

Gaëtan Gippet : parcelle AE 791, en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle, RD 1085.

BL Venture : parcelles AB 138, 139 en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg au PPR, pour création de 4 logements plus 1 existant, 369, venue de Ruffieu.

SCI Elberr : parcelle AB 943, en zone Ub au PLU, pour transfert d'un permis concernant la construction d'une maison individuelle, Allée Rose Valland.

SCI Elberr : parcelle AB 942, en zone Ub au PLU, pour transfert d'un permis concernant la construction d'une maison individuelle, Allée Rose Valland.

Autorisations de travaux :

Pizza Terra : 2248 RD 1085, pour aménagement intérieur en vue d'installer quelques tables.

Les Fermatures Visa : 87, Avenue de Ruffieu, pour pose d'une enseigne.

Liste des commissions CAPI :

Commission	Titulaire	Suppléant
Mobilités	Jean-Marc Pouillon	Caroline Sondaz
Développement éco – compétitivité territoriale	Gani Bagci	Dylan Rahis
Renouvellement urbain et habitat	Michel Rival	Gilles Gentaz
Politique de la ville		
Stratégie territoriale d'aménagement	Gilles Gentaz	Maria Vuong
Stratégie de gestion des déchets	Jean Marc Pouillon	Bernard Belony
Cycle de l'eau	Michel Rival	Isabelle Groussol
Voiries, espaces publics et éclairage	Janine Gallin-Martel	Paul Bonnaire
Stratégie numérique et usages	Laurent Glad	Jean-Paul Rukundo
Bâtiments communautaires Innovation constructive	Maria Vuong	Isabelle Groussol
Stratégie financière, juridique, patrimoniale	Marie-Pierre Mermet	Michel Rival
Politique sportive et événementiels	Laurent Glad	Carole Souak
Rayonnement culturel enseignement artistique	Graziella Bertola-Boudinaud	Isabelle Groussol
Agriculture et territoire	Paul Bonnaire	Gani Bagci
Petite enfance	Chantal Jacobs	Janine Gallin-Martel
Gestion des risques	Laurent Glad	Marie-Pierre Mermet
Protection des espaces naturels	Chantal Jacobs	Nathalie Paccini
Air, climat et énergie	Jean-Paul Rukundo	Gilles Gentaz
Mutualisation	Nathalie Paccini	Graziella Bertola-Boudinaud

Information sur les mesures liées à la Pandémie : Monsieur le Maire demande au Directeur général des Services de présenter le dispositif de confinement mis en place par le Gouvernement. Le secrétariat reste ouvert aux heures habituelles. Les services techniques continuent leur travail d'entretien. La commune a mis à disposition du public des attestations dérogatoires. Pour les écoles, un protocole de lavage des classes et des différentes surfaces a été renforcé. Les salles municipales sont fermées, sauf pour les utilisations scolaires. Pour le Péri-scolaire, l'organisation permettra d'appliquer autant que de possible le non mélange des groupes classes.

Choix des entreprises pour les travaux de la sixième classe de l'école primaire : La conseillère Municipale déléguée aux travaux présente l'analyse des offres établie par Jean-Pierre Colomb architecte. Par 18 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal décide de retenir : lot 1 (gros œuvre) Génie Civil du Sud-Est : 8 800€ HT ; lot 2 (Métallerie) Guttin serrurerie : 16188,50€ HT ; lot 3 (menuiseries) Copo de l'Hien 32134,98 ; lot 4 (Plâtrerie peinture) DIC SA : 7002,00€ HT ; lot 5 (Electricité) Jeanjean : 4 137,82 ; lot 6 (Ravalement) SARL DM : 4 935,00€ HT.

Choix d'un architecte pour mener une étude de faisabilité sur l'agrandissement de l'école maternelle : Deux architectes berjalliens ont été consultés, Archicube et Gallois. A ce jour, les réponses demandent à être affinées. M. le Maire propose de retirer le point de l'ordre du jour. Une discussion s'engage sur l'opportunité de la création d'une classe supplémentaire. J.P. Mailles demandant si on avait des chiffres montrant l'évolution des effectifs. Plusieurs élus de la majorité lui indiquent que les ratios du nombre d'enfants par rapport aux logements livrés sont très aléatoires, mais qu'il faut se tenir prêt à accueillir dans de bonnes conditions, à la fois les enfants des programmes du Centre et ceux du quartier de Boussieu puisque l'école du quartier ne peut pas être agrandie. (école élémentaire : 122 élèves, école maternelle : 70 élèves, école de Boussieu : 137 élèves, dont 71 de Nivolas-Vermelle)

Contrat de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du Tourne à gauche à l'entrée du projet Alila : Le lotissement ayant une

entrée/sortie au même endroit, le Conseil Municipal avait décidé de prendre en charge la réalisation d'un tourne à gauche, financé d'une part par l'augmentation de la Taxe d'aménagement fixée à 7,5% sur la zone, et par une subvention au titre des amendes de police dont le Conseil Municipal vient d'avoir la notification pour un montant de 40 000€, à condition que l'ordre de service soit donné courant novembre 2020. Décision, par 19 voix pour et 3 abstentions de valider la mission de Maîtrise d'œuvre du Bureau d'étude BETIP pour un montant de 13 260,00€ HT. (Pour les missions Esquisse APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR).

Choix des entreprises pour la réalisation d'un tourne à gauche : 14 entreprises ont retiré un dossier. 3 ont répondu. Les candidatures ont été analysées par le bureau d'étude BETIP. En tenant compte à la fois du prix des prestations, des délais d'intervention et de la valeur technique de l'offre, la proposition de la SAS Yves Carrey, est retenue pour un montant de 104 533,50 HT. (18 voix pour, 4 abstentions)

Opération gymnase rénové – 1er chantier : Installation d'un chronomètre des 24 secondes et motorisation d'un panneau de basket.

La législation ayant évolué, il convient d'installer un chronomètre des 24 secondes sur chacun des panneaux de basket. Cela nécessite d'installer une alimentation électrique sur chacun des panneaux. Il sera profité de l'opération pour motoriser le grand panneau de Basket. Les entreprises suivantes sont retenues à l'unanimité : pour l'alimentation électrique : IC Elec avec un devis de 2 832,00€ TTC. Pour la motorisation du grand panneau, Playgonos : 2 976€ TTC.

Information sur le panel de réflexion citoyenne mis en place par la CAPI : Ont été proposés Cyrille Martin-Pichon et Véronique Uberty.

Création d'un poste d'Adjoint Technique principal de 2ème classe à 18 heures : et suppression d'un poste d'adjoint technique 18 heures suite à avancement de grade d'un agent. (Unanimité)

Marché groupé de fourniture de gaz : Depuis la fin des tarifs réglementés de gaz, les collectivités doivent passer un contrat au tarif de marché qui respecte le code de

la commande publique pour la fourniture de gaz naturel de ses bâtiments publics. Un groupement d'achat d'énergies a été constitué par TE 38 en 2015, groupement auquel la collectivité a adhéré pour la fourniture d'électricité. Décision unanime de rester dans ce groupement en couvrant, en sus de l'électricité, l'ensemble de nos besoins de fourniture de gaz.

Convention avec la Fraternelle : Reconduction de la convention avec la Fraternelle pour l'intervention d'un moniteur EPS 6 H/semaine (5 h scolaire et 1 h périscolaire). (Unanimité)

Déclarations préalables :

SCI jenny : Parcelle AE 655, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bgl au PPR pour réfection de façades, 151, rue Victor Hugo.

Ghislaine Séneschaël : parcelle AB 831, en zone Ub au PLU, Blanc et Bleu Bgl au PPR, pour réalisation d'un sas pour isolation thermique, 50 Allée Marie Laurencin.

Energyco SAS : parcelle AC 135, en zone Ub au PLU, pour isolation thermique par l'extérieur, Allée Marie Curie.

Auto-Passion SARL : parcelle AB 902, en zone Uic au PLU, pour création d'une ouverture en façade, 22 rue des Prairies.

Permis de construire :

Onur Civan : parcelle AB 995, en zone UbOAI au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, Allée Elsa Triolet.

SCI du Lac : Parcelle AB 526 et 436, en zone Uic et N au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'un garage poids lourds 121, rue du Lac.

Benoît Magat : parcelle AB 243, en zone Uic au PLU, pour réhabilitation d'un local commercial, avec changement d'affectation, 1095, RD 1085.

AD Invest SAS : parcelle AB 866, en zone Ub et N au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction de trois logements Rue du Petit Loup.

SCI Ortu : parcelle AB 996, en zone UbOAI au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, Allée Elsa Triolet.

Tamer Sabirer : parcelle AB 996, en zone UbOAI au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, Allée Elsa Triolet.

Vente de fromages

avec le Sou des écoles du village

Vendredi 22 janvier

Tournoi en salle avec le CSN

avec vente de diots et de boudins

Samedi 16 et Dimanche 17 janvier au gymnase

Vente de brioches

du Basket Club Nivolésien

Samedi 27 mars

Agir Autrement pour Nivolas

«S'opposer n'est autre que proposer»
Robert Sabatier, homme de lettres

Nous ne parlerons pas de notre ressenti sur la tenue des conseils municipaux, de la tension existante de plus en plus évidente à l'égard des quatre élus d'opposition.

Nous n'évoquerons pas la commission des Finances, primordiale s'il en est, qui n'a pas été réunie en 5 mois.

Nous n'évoquerons pas l'absence de certains comptes-rendus de commissions pourtant importants pour la bonne circulation de l'information au sein du conseil municipal.

Nous ne développerons pas le manque de débats même dans la majorité, dès lors que certains en ont décidé ainsi, ni la façon peu cavalière dont nous sommes retoqués lors de nos demandes de mise au point.

Nous ne détaillerons pas notre impression d'avancer nos idées et de souvent faire face à une fin de non-recevoir sans aucune explication.

Nous n'insisterons pas sur le fait que certaines de nos questions et de nos propositions ne soient ni traitées ni suivies lors de commissions appropriées. Et pourtant, nous ne voulons que travailler en bonne intelligence avec la majorité pour l'avenir de la commune et l'intérêt de ses habitants.

Non, nous préférons mettre l'accent sur notre volonté d'agir et d'honorer le mandat que nous ont donné 35% des Nivolésiens qui se sont exprimés.

Nous demandons que les conseils municipaux deviennent des lieux de débats et d'échanges constructifs dans l'intérêt général et non une simple chambre d'enregistrements. Nous désirons collaborer positivement aux commissions municipales et y apporter notre vision de l'avenir de la commune.

Nous serons attentifs aux décisions prises par la majorité et interviendrons toujours pour comprendre leurs décisions.

A l'heure où nous écrivons cet article, la France entre dans une deuxième période de confinement et subit à nouveau de terribles attaques terroristes. Remises en question, adaptations et changements font désormais partie de notre quotidien. On a beau avoir des points de vue différents, des spiritualités différentes, des idées politiques différentes, nous avons en commun la volonté de vivre ensemble dans une société ouverte et pacifiée.

Nous voulons à l'aube de l'année 2021 souhaiter à chacun, chacune, de nos concitoyens de trouver au sein de nos familles, cercles amicaux et professionnels, les ressources nécessaires pour continuer à avancer, face aux défis sanitaire, écologique, géopolitique mais surtout humain !

Le groupe d'opposition - Bernard Belony, Jean-Pierre Mailles, Armelle Talbot et Nicole Yvrard

Dans le Tun précédent une partie de l'article d'Agir Autrement pour Nivolas à été omis. Voici le texte dans son intégralité. L'Imprimerie Carle présente toutes ses excuses au groupe d'opposition pour cet oubli.

Rentrée !

Le chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes est déjà loin. Dans quelque temps, nous écartèrons de notre quotidien «farniente», «plage», «canicule» et autres termes chargés de soleil. Tout comme notre vocabulaire, notre vie s'apprête à muer jusqu'à l'été prochain. Place, en effet, à la rentrée... ou plutôt aux diverses rentrées : Cette période de l'année tire son appellation de la reprise scolaire massive d'après-vacances. De fait, le calendrier de l'Education nationale rythme de nombreux aspects de la vie en France, et en particulier, notre vie politique, culturelle et sociale. Mais cette année la rentrée est planifiée selon les codes régis par le coronavirus.

La rentrée scolaire

Après une fin d'année chamboulée, des millions d'enfants s'apprêtent à retrouver le chemin de l'école. Gestes barrière, distanciation, nettoyage des locaux. En septembre, rien ne sera laissé au

hasard, un protocole sanitaire, bien qu'allégé, conséquent aux écoles françaises, sera mis en place pour lutter contre la propagation du coronavirus. A quoi doit-on s'attendre ? Cours en «présentiel» ou «à distance» ?

La rentrée politique

Chaque année, le temps d'un été, la France, si encline à descendre dans la rue et à se mobiliser, profite de cette période légère. Soudain, les questions graves s'effacent, un besoin de détente envahit l'Hexagone : c'est la trêve estivale. Mais quelles seront les enjeux de septembre ?

La rentrée culturelle

D'habitude l'été est un moment privilégié pour les manifestations culturelles en plein air et la rencontre du public avec acteurs et musiciens. Or pas de festivals, de représentations théâtrales, de matchs joués avec les supporters... pour cause de regroupement interdit. Alors pas de rentrée culturelle à l'horizon ?

La rentrée sociale

Après la trêve estivale et sa parenthèse d'insouciance, septembre sonne le retour à la réalité. Des plans sociaux qui s'annoncent, l'arrivée des jeunes sur le marché du travail et le retour de la réforme des retraites forment un cocktail social explosif pour la rentrée.

La rentrée à Nivolas Vermelle

Nous avons à cœur de continuer à représenter ceux qui nous ont accordé leur confiance et à écouter les Nivolésiens. Nos actions, initiatives et participations aux différentes commissions municipales comme lors des conseils municipaux visent avant tout à ce que Nivolas Vermelle reste une ville à taille humaine et solidaire, une ville dans laquelle il fait bon vivre, une ville à l'écoute de ses habitants.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne rentrée.

Le groupe d'opposition - Bernard Belony, Jean-Pierre Mailles, Armelle Talbot et Nicole Yvrard

Article du TUN N°35

Bientôt la mer à Nivolas !

Ces dernières semaines, les mesures sanitaires ont limité le rayonnement de nos déplacements.

Un Nivolésien rêvant de bord de mer a rebaptisé l'arrêt de bus...

Si on ne peut aller au bord de la mer, faisons venir la mer à nous !!!





Notre commune de Nivolas-Vermelle fait partie de la CAPI. Présentation de notre intercommunalité qui au quotidien agit pour vous.

Espace privilégié au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, profitant des synergies engendrées par les métropoles voisines (Lyon, Saint-Étienne, Vienne, Grenoble et Chambéry), la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) représente aujourd'hui le deuxième pôle urbain et économique de l'Isère et la huitième agglomération de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Créée en 2007, la CAPI compte 22 communes et plus de 108 709 habitants. Territoire à fort potentiel, la CAPI est pleinement intégrée à la dynamique de la métropole lyonnaise, dont elle constitue le pôle de développement à l'est. C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Au sein de ses différents parcs d'activités économiques, la CAPI offre des conditions d'accueil idéales alliant accessibilité, qualité d'aménagement, bassin de main d'œuvre qualifiée et services aux entreprises et aux salariés pour favoriser l'implantation, le développement et l'innovation des grandes entreprises, comme des PME. La CAPI est un territoire agréable à vivre, avec de nombreux services de proximité proposés pour améliorer le quotidien des habitants : équipements culturels et sportifs, structures petite-enfance, réseau de transports en commun, etc. Jeune agglomération en perpétuel mouvement, la CAPI est un territoire engagé dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement. Cela pour assurer une réelle qualité de vie aux Capisérois.

Ici et tous ensemble, c'est ça la CAPI !

Pour en savoir plus sur la CAPI, retrouvez-nous sur :

Sur le site internet de l'agglomération : www.capi-agglo.fr

Sur Facebook : [capiagglo](https://www.facebook.com/capiagglo) - Sur Twitter : [@capi_agglo38](https://twitter.com/capi_agglo38)



*Jeunes 18-25 ans
Passez en mode
avenir!*

Association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire avec notamment un site à Bourgoin-Jallieu. Elle exerce une mission de service public de proximité avec un objectif : permettre l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et les rendre acteurs et responsables de leur insertion sociale et professionnelle. Elle les accompagne dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.) en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises. Comme toutes les Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État en cette année 2020, avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales. C'est nouveau ! Le site [#ljeunesolution](https://www.ljeunesolution.gouv.fr/) du Gouvernement permet désormais aux jeunes de trouver des offres d'emploi et des actions près de chez eux. Il synthétise également les mesures mises en place pour aider les employeurs et pour les jeunes. **Rendez-vous sur <https://www.ljeunesolution.gouv.fr/> pour en savoir plus.**

- SERVICE D'AIDE & D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
- SERVICE DE SOINS À DOMICILE
- EQUIPE SPÉCIALISÉE À DOMICILE
- SERVICE PLUS :
Ouvert à tous (familles, actifs, retraités...), notre service vous aide dans l'entretien de votre cadre de vie, de vos locaux professionnels, la garde de vos enfants, le petit bricolage et le jardinage mais aussi dans le transport accompagné.

Nous contacter : ADPA NORD-ISERE
17, avenue Henri Barbusse - 38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. 04 74 93 85 85 - accueil@adpa-nordisere.org



PRENDRE SOIN DE VOUS
A TOUS LES AGES DE LA VIE
C'EST NOTRE METIER

Mots Croisés n°136 - solution p.18

Horizontalement

- 1/ Etude de marché
- 2/ Choisi - Percé
- 3/ Fille de Victor Hugo
- 4/ Feras céder
- 5/ Font marcher le commerce
Pas à moi
- 6/ Agace le troupeau
Carte à puce de téléphone
- 7/ Conduit d'eau
Drame japonais
- 8/ Aucun - Au du labo
Monnaie étrangère
- 9/ Tantale - Mal dégrossi
- 10/ Presses - Querelles

Verticalement

- 1/ Personnel - Quatre-vingts
- 2/ Bière anglaise - Vernit
- 3/ Petit dans son lit
Combustible
- 4/ Harpon
Comme le 1er du 3 vertical
- 5/ On attend la suite
Sur une borne - Pas dur
- 6/ Véhicules agricoles
- 7/ Halogénés - Tour réduit
- 8/ Estomper les couleurs
Moine
- 9/ A rapport à la gelée
- 10/ Petit os voisin du carpe

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										■
2				■						
3	■		■		■					
4		■								
5								■		
6					■		■			
7								■		
8				■			■			
9			■							
10						■				

Randonnée de l'ALEP Plein Air

avec tirage des rois

Dimanche 17 janvier

La chronique de Guy HYVER : Il est où le bonheur ?

Comment doit se comporter notre société face au progrès technologique de plus en plus galopant ? «Voilà une question qu'elle est bonne» aurait dit le regretté Coluche !

Doit-elle enfile le casque d'un 2ème ligne de rugby, les œillères d'un cheval de course et mettre les chaussures à pointe d'un coureur de 100 mètres pour plonger à fond la tête la première dans ce progrès avec délectation, sans trop se soucier des effets pervers qu'il ne manquera pas d'engendrer à plus ou moins long terme ? Doit-elle au contraire chausser des semelles de plomb, se mettre un seau sur la tête pour surtout n'en rien voir et freiner des quatre fers pour superbement ignorer ce progrès ? Ou enfin, avaler une grosse gorgée de cynisme, se faire greffer un coffre fort à la place du cerveau, un pain de glace à la place du cœur, et vénérer ce progrès en le distillant doucement à petite dose juste pour avoir toujours un temps d'avance sur la concurrence, et ainsi inonder à espace régulier le marché d'un nouveau produit «high tech» plus ou moins inutile. Sans oublier de mettre au passage une petite dose d'obsolescence programmée ? «Le business» habituel quoi, «la machine à fric» ! Le dilemme ne date pas d'aujourd'hui. Sans vouloir prendre partie, l'attitude la plus sage serait peut-être, au cas par cas, de faire une synthèse intelligente de ces 3 façons d'appréhender la chose. Quitte à «ringardiser» un peu

notre société. Tout en reconnaissant qu'au fil des siècles, il a bien libéré et soulagé l'homme ce satané progrès, même s'il nous fait parfois marcher sur la tête.

Ainsi, il y a fort longtemps, au siècle dernier, à la fin des années 50, alors qu'on vivait une période faste de plein emploi, voici une histoire vraie qui pourrait illustrer cette réflexion. La scène se passe dans le lycée voisin de Bourgoin, alors que cette ville n'avait pas encore contracté mariage avec sa voisine de Jallieu. Le lycée encore appelé collège était alors sur l'actuelle avenue des Alpes en lieu et place du conservatoire de musique. Donc, dans ce lycée vieillot, dans l'atmosphère enfiévrée d'une salle de classe comme elle pouvait l'être à la veille des vacances de Noël, un jeune mais éminent et respectable professeur évoluait au milieu d'une classe d'élèves de terminale. L'éminent professeur rendait à ses élèves des copies où il leur avait demandé de disserte sur le sujet suivant : «Que pensez-vous de l'avènement de la robotique» ? Il faut préciser qu'à l'époque, les Amériques étaient plongées jusqu'au cou dans le Taylorisme (du nom de son inventeur, chantre de «l'organisation scientifique du travail», qui consistait à fragmenter en phases bien distinctes la fabrication d'un produit en les mécanisant et les automatisant à l'extrême). Il commença comme il en avait l'habitude par rendre les copies à ses élèves



dans l'ordre décroissant des notes. Un bref commentaire accompagnait la remise de chaque copie. Apparemment, l'éminent professeur était satisfait du travail de ses potaches qui semblaient presque unanimes à enfile le casque d'un 2ème ligne de rugby, avec cependant quelques nuances. Arriva le moment où il ne lui restait qu'une copie dans les mains. Il s'approcha alors de l'élève concerné, le pauvre, il avait choisi lui de chausser les semelles de plomb ! La note n'était pas catastrophique, car il avait quand même bien argumenté, mais cependant inférieure à la moyenne. Brandissant la copie en la secouant bien haut, prenant à témoin toute la classe pour semble-t-il mieux humilier cet élève probablement «bas de plafond», l'éminent professeur s'exclama : «alors mon ami, ainsi on refuse le progrès, on veut continuer à labourer avec un cheval de trait et à fabriquer nos automobiles avec une lime et une scie à métaux ?». Toute la classe s'esclaffa, l'élève «bas de plafond» ne savait plus où se mettre, il piqua un fard et balbutia : «mais monsieur, si on fabrique des robots pour prendre la place des hommes, que vont faire les hommes ? on va fabriquer des chômeurs !». L'éminent professeur émit alors un rire sarcastique, et d'une voie supérieure s'adressa à l'élève «bas de plafond» : «mais enfin mon ami vous délirez, votre aptitude à la réflexion frise les pâquerettes, mais

comment pouvez-vous dire ça ! Qui va donc fabriquer les robots hein ! qui va les fabriquer ? Il faudra bien des millions et des millions de bras pour ça, c'est une évidence !». L'argument était de taille, imparable, l'élève «bas de plafond» senti ses semelles de plomb s'alourdir un peu plus, il regretta même à l'instant présent de n'avoir pas mis un seau sur la tête. Cela lui aurait épargné cette honte collective devant ses copains. Malgré tout, il balbutia quelques inintelligibles paroles du genre «mais il arrivera bien un jour ou les robots seront fabriqués par des robots...». Personne ne l'entendit, la suite se perdit dans le brouhaha de la classe, la cloche de sortie venait de retentir, et ils étaient tous en vacances. Pensez donc, les questions existentielles de philosophie dans ces conditions, on verra plus tard !... Dommage, même si la robotique n'en est pas l'unique cause, et même si les dernières paroles de l'élève «bas de plafond» n'auraient rien changé au destin du monde, elles auraient mérité un peu plus d'attention. Il n'y a qu'à regarder d'un rapide regard circulaire le nombre actuel de chômeurs sur la planète pour s'en convaincre. Ou plus simplement de compter les employés présents aux péages d'autoroutes, et très bientôt les caissières dans nos grandes surfaces. Plus de soixante ans après, le bilan est édifiant. Pas si «bas de plafond» que ça cet élève du lycée de Bourgoin de



la fin des années 50 !!! S'il est encore de ce monde, il doit bien «se marrer». Oh ! bien sûr, tout n'est pas la faute des robots, mais quand même, sur le principe, il aurait mérité qu'on approfondisse un peu plus sa pensée.

Pour faire référence à un ignoble et abject assassinat perpétré en France dans un passé très récent, soulignons au passage que cet éminent professeur avait bien de la chance de vivre en une époque aussi paisible où le respect de la laïcité était entre autre un des piliers de la République. Qu'aurait-il pu se passer aujourd'hui ? L'élève bas de plafond se sentant humilié se serait précipité sur les «vertueux» réseaux sociaux, porte-drapeaux incontestés du progrès au 21ème siècle, pour déverser sa rancœur. Il aurait peut-être alors suffi qu'un «petit chef de quartier» d'une bassesse de plafond abyssale, un peu «barbare» sur les bords et adorateur fou «du dieu anti-progrès», tombe sur l'information pour que notre éminent professeur subisse le châtement suprême de la décapitation. La comparaison est osée, mais le processus de cette fiction présenterait bien des similitudes. Il aurait pu se prénommer Samuel l'éminent professeur, et tous les gens sensés, républicains, laïques ou non, et épris de liberté auraient pleuré sur sa tombe, comme on le fait tous aujourd'hui en 2020 pour un autre Samuel.

On peut quand même se demander de façon légitime : «Comment les humains

peuvent-ils enfanter et arroser toute la société de leurs inventions sans prendre la moindre précaution sur l'utilisation future qui pourra en être faite ? Dans le cas précis des réseaux sociaux (par ailleurs formidable invention), comment ne pas avoir pensé à ce genre de dérives, même dans des situations infiniment moins dramatiques. A l'origine, les dérapages paraissent presque évidents et inévitables. Nos législateurs n'auraient ils pas pu fixer des règles, des limites légales pour en faire un progrès utile et non un déversoir de haine à la disposition du moindre cerveau défaillant ? Certains vous diront qu'on appelle ça «la liberté». Drôle de vision des choses ! Ne disions nous pas avant : «la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres» ! Mais ce dicton populaire de bon sens est évidemment trop simpliste et très insuffisamment nuancé pour nos éminents (tiens comme le professeur !!!) penseurs et décideurs d'aujourd'hui ! Vous savez, ceux qui décident de tout. Méfions nous quand même qu'à force de gouverner pour ne stigmatiser personne «en poussant la poussière sous le tapis», et en érigeant en principe essentiel «pas de vagues, pas de vagues». Méfions nous donc qu'à force de protéger toujours plus nos sacro-saintes libertés, notre devise nationale républicaine inscrite au fronton des mairies perde tout son sens. Elle pourrait bien devenir dans les faits : «liberté totale, inégalités totales, et chacun pour sa pomme».



Le progrès à tout prix n'est quand même pas étranger à la dévastation incontrôlée de notre planète. On a procédé en son nom sur d'immenses surfaces à des déforestations gigantesques sans se soucier des répercussions écologiques et climatiques. Sans se soucier non plus de la détérioration dramatique de l'habitat naturel de la faune sauvage. Tout ça pour trouver de nouvelles surfaces nécessaires à la culture intensive de produits bien plus rémunérateurs ou indispensables à de nouvelles inventions. On a ruiné les sols avec des produits synonymes de rendement. On a dévasté notre sous-sol pour y prélever des matériaux rares et donc chers pour assouvir notre soif de progrès. On a pratiqué des élevages hyper-intensifs de tout ce qui marche sur 2 ou 4 pattes afin qu'ils finissent dans nos assiettes à moindre coût. On a pour ça construit d'immenses bâtiments dédiés, bourrés des derniers progrès de la technologie, afin de réduire au maximum la main d'œuvre, d'accélérer la croissance de ces «pauvres bêtes», tout ça en optimisant les profits. Et enfin, on les a gavés d'antibiotiques pour occire sur le champ toute bactérie qui s'aviserait de bouger une oreille et de contrarier leur santé. C'est ce que certains appellent «le principe de précaution» ! Et tant pis pour la santé des consommateurs ! On pourrait ainsi continuer pendant longtemps, la liste est longue. N'est-il pas temps de faire une pose et de réfléchir calmement à tout ça en

faisant passer l'homme avant les profits ! N'est-il pas temps de réfléchir avant de lâcher en pâture à la terre entière un progrès incontrôlé ! Personne n'est en mesure de l'affirmer, et surtout de le prouver, mais cette interminable pandémie de la covid 19, n'est-elle pas une conséquence de nos inconséquences répétées pour assouvir notre soif de progrès et du «toujours plus» ?

Christophe Maé, chanteur apprécié des français a chanté il y a quelques années «Il est où le bonheur ?». Ce fut un énorme succès. Posons-nous sérieusement cette question intelligente avant de faire n'importe quoi sans réfléchir. Le coffre fort à la place du cerveau, ça suffit. Le bonheur n'est pas forcément synonyme de «toujours plus, toujours plus loin, toujours plus beau, toujours plus facile et toujours moins cher». Le bonheur universel normalisé n'existe pas et ne peut-être dédicé par les autres. Il est là où chacun d'entre nous le place et le rêve. Il n'est pas forcément asservi à cette fuite en avant incontrôlée du progrès.

Après un confinement, puis un déconfinement, un reconfinement puis un déreconfinement, les fêtes de fin d'année approchent. Comment allons nous passer celles-ci ? Pourrions-nous retrouver familles et amis ? La situation n'appelle pas à l'optimisme ! Faisons quand même le vœux que 2021 soit meilleur. Joyeux Noël et bonne année à toutes et à tous. Que chacun y cherche et y trouve le plus possible de bonheur.

Guy HYVER

Etat civil de mars à juin 2020

Naissances

- Milann, Eric TENAISE, né le 28 août 2020,
- Vildan KARAMAN, née le 7 septembre 2020,
- Kamil ZSOMBOK, né le 24 septembre 2020,
- Jenna, Maïssane, Zohra RENAUD, née le 25 septembre 2020,
- Amine MOULOUDJ, né le 5 octobre 2020,
- Anjali, Marlène, Marthe LAZARE, née le 16 octobre 2020,
- Azilys, Bérengère, Marie-Victoire QUESTIER, née le 29 octobre 2020,
- Nathan, Marius, Lucas BARRAL, né le 16 novembre 2020,
- Victoria, Éponine, Capucine TODESCHINI, née le 17 novembre 2020
- Guilherme, Joaquim ALVES MANITO, né le 20 novembre 2020.



Décès

- Nella Liliane CUSSIGH épouse GAUDIN décédée le 19 août 2020,
- Baptiste, Lionel ANDRIEUX, décédé le 6 septembre 2020,
- Henriette Louise ABEL épouse BELLET, décédée le 12 septembre 2020,
- Claude DEMAILLE, décédé le 29 septembre 2020,
- Marie Joseph CURBILLON, décédée le 5 octobre 2020,
- Suzanne MOUVAND, épouse BORDEL-MATHIOLON, décédée le 2 novembre 2020,
- Janine, Denise, Marie MUET épouse DERAISSE, décédée le 4 novembre 2020,
- Mafalda ROCCISANO, épouse ALMARCHA, décédée le 7 novembre 2020.



Confinement et aide aux personnes isolées

Pour ce second confinement, comme pour le premier, l'équipe municipale s'est inquiétée pour les personnes isolées. Chantal Jacobs l'adjointe en charge du CCAS et le Maire Christian Beton, ont proposé de mettre à jour la liste des personnes isolées de la commune. Cette mise à jour réalisée avec l'aide de Michel Rival et de Paul Bonnaire, ils ont proposé à l'ensemble des conseillers municipaux d'assurer l'accompagnement d'une ou plusieurs de ces personnes. Cet accompagnement a été complété grâce à l'aide de quelques membres bénévoles du CCAS. Il s'agit d'offrir un contact humain régulier en cette période difficile, de s'assurer que leurs besoins élémentaires sont assurés. Chaque nivolsien qui repère une personne isolée dans son entourage est invité à la signaler en mairie.



Cimetière : reprise des concessions à l'état d'abandon

C'est la dernière étape d'une longue procédure qui est en cours dans le cimetière communal. Une procédure qui a commencé en 2014 avec une délibération du Conseil Municipal qui a déclaré à l'état apparent d'abandon d'un certain nombre de concessions. La liste des concessions concernées avait été affichée à l'entrée du cimetière, avec les noms des familles quand il était connu et un panneau sur

place indiquant que la tombe faisait l'objet d'une procédure de reprise.

Cet affichage a été maintenu pendant la durée réglementaire de 3 ans. Dans ce laps de temps, les familles qui se sont manifestées ont vu leur concession sortir de la procédure. Au bout de trois ans, une nouvelle délibération du Conseil Municipal a clos la procédure et pendant les trois années suivantes, une mission

a été confiée à une société de pompes funèbres de procéder aux exhumations, afin de rassembler les restes mortuaires dans l'ossuaire communal. Un registre est tenu en mairie de toutes les personnes rassemblées dans l'ossuaire communal.

Pour Christian Beton, le Maire, «la commune remettra en route une nouvelle procédure de reprises, afin que le cimetière conserve son



aspect de dignité, vis à vis des défunts et de leurs familles.»

Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie sobre

C'est devant un public très restreint que s'est déroulée cette cérémonie commémorative 2020. Après la lecture du message des anciens combattants de l'UFAC, par Jean Badin, président du Comité FNA-CA ; le Maire, Christian Beton, a donné lecture du message de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, qui rappelait à notre souvenir ceux qui ont donné leur vie pour défendre la paix.



Un nouveau DGS à la Mairie...

Suite au départ à la retraite de Martial Raposo, Jean-Michel PICARD a pris ses fonctions de Directeur Général des services le 1er octobre 2020. Le Directeur Général a pour mission d'organiser les services (administratifs, techniques...) et de diriger les équipes d'agents municipaux.



500 nivolésiens connectés à PanneauPocket

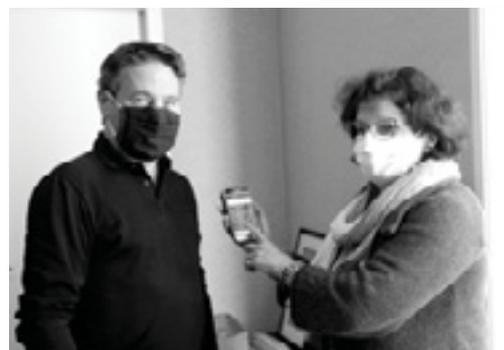
Voici une application simple qui enchante les nivolésiens(nes), puisqu'ils (elles) sont désormais plus de 500 à l'avoir chargée sur leur smartphone, pour pouvoir suivre en direct les actualités de la commune. Les pages les plus consultées, sont, sans conteste, celles qui donnent des renseignements pratiques sur l'accès à la déchèterie comme les retraits du courrier entre la Poste ou le Relais Poste chez Vival, ou encore le fonctionnement de la réservation de livres à la bibliothèque, pendant le confinement.

Mais l'application, permet également d'avoir des alertes en direct. Les alertes « Orange » pour orage par exemple, ont été bien consultées, de même, que l'alerte en direction des parents d'élèves quand, à cause des personnels « contact », la commune a été contrainte de fermer les activités péri-scolaires pour une semaine. Dans ce cas, les consultations ont explosé puisque plus de 1000 connections ont été réalisées dans la journée.

PanneauPocket propose également des services, comme la rédaction en direct de l'autorisation de déplacement, ce qui évite de remplir un papier chaque fois.

Graziella Bertola-Boudinaud présentait à Christian Beton, le Maire, «les bons résultats de cette application, en rappelant, la simplicité de sa mise en œuvre. Il suffit

de télécharger l'application PanneauPocket, à partir de Google Play ou de play store, pour ceux qui ont un système android, ou d'App store pour les utilisateurs d'iPhone et de se laisser guider pour choisir sa commune. Pas d'inscription, pas de nom à laisser, ni d'adresse mail, donc, chacun est libre de se connecter, mais ne recevra jamais aucune publicité du fait de sa connection.» Christian Beton, pour sa part, rappelait que la commune était en train d'actualiser son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et que PanneauPocket sera un bon outil



pour être alerté en cas de catastrophe naturelle. Enfin, rappelons, pour ceux qui n'ont pas de smartphone, que l'application peut se charger sur n'importe quel ordinateur ou tablette connecté.

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket

100% Anonyme
Gratuit
sans publicité

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.

Dans l'application saisissez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

Le téléthon en 2020 ?

La commission manifestation s'est réunie autour de Graziella Bertola-Boudinaud en l'absence de Christian Beton, le Maire, retenu à la CAPI et excusé pour décider de l'organisation du Téléthon 2020 présentée par Gilles Gentaz porteur du projet sur la commune. Après avoir envisagé différentes formes d'animation, en raison de la pandémie et du confinement, en accord avec les associations présentes la commission a décidé de ne faire aucune manifestation, mais de mettre une urne à la mairie durant tout le mois de novembre pour permettre aux personnes qui le désirent de déposer leurs dons. La municipalité tient à réaffirmer sa complète solidarité avec le Téléthon cette action de grande générosité.



Hommage à Samuel Paty

Ce lundi 2 novembre, le maire, Christian Beton, a tenu à rendre hommage à Samuel Paty et aux deux femmes et l'homme tués à Nice, en rassemblant devant la mairie une population nivolésienne très choquée par ces événements douloureux, « ce ne sont pas seulement des familles et la communauté éducative qui sont endeuillées, c'est aussi toute la France et la République, contes-tées dans leurs valeurs fondatrices : Liberté, Egalité, Fraternité». Il soulignait par ailleurs qu'il témoignait

sa solidarité, non seulement pour les victimes de ces jours derniers, mais également, pour les dessinateurs et journalistes de Charlie et leur famille. Révolte, aussi, contre ces intégristes qui veulent détruire les fondements de notre République laïque et sociale, par la violence et l'obscurantisme. Il affirmait sa reconnaissance aux personnels éducatifs qui concourent au fonctionnement quotidien des établissements d'enseignement, puis fit observer une minute de silence.



Le forum des associations en plein air

La Covid pénalisant tout fonctionnement normal des rassemblements, le Forum des associations s'est tenu au stade municipal. Par chance, c'est sous un soleil radieux que celui-ci s'est déroulé cette

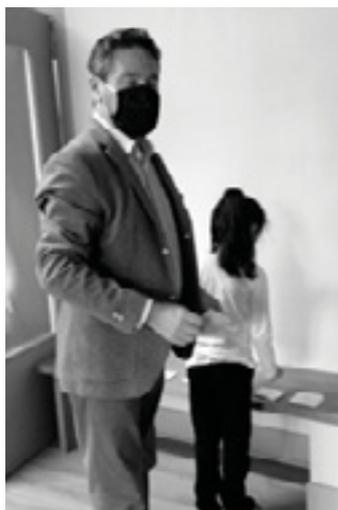
fin de semaine. Cette formule originale et exceptionnelle a beaucoup plu aussi bien aux représentants des associations qu'aux visiteurs qui ont apprécié le cadre bucolique du lieu. Pratiquement toutes

les associations de Nivolas-Vermelle étaient présentes. Les visiteurs en plus grand nombre que l'année précédente ont eu le plaisir de rencontrer les bénévoles des sociétés dans plus de

calme que dans une salle où souvent il est plus difficile de s'entendre. En conclusion les associations et les visiteurs ont apprécié cette idée de «Plein air» qui pourrait bien être une solution pérenne.



Le nouveau Conseil municipal enfants est en place !



L'aventure du Conseil municipal enfants (CME) continue à Nivolas-Vermelle. Le mandat des premiers jeunes élus étant arrivé à son terme en 2020, de nouvelles élections ont été organisées, sous la responsabilité de Nathalie PACCINI, conseillère déléguée à la Jeunesse, et des membres de la Commission

Les élus de la Commission ont d'abord présenté le projet dans les classes de CE2-CM1-CM2 des 2 écoles qui accueillent les enfants de la commune : l'école de Boussieu et l'école du centre du village. Accompagnés de leurs enseignantes et de Ludwig (coordinateur du périscolaire à l'école du village), les candidats ont chacun rédigé leur profession de foi et préparé une affiche de campagne, avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation. Les élections se sont déroulées le 15 octobre, avec des enfants qui ont rempli très sérieusement le rôle d'assesseurs et de scrutateurs.

Les résultats ont été annoncés le jour même par le maire Christian BETON et la 1ère adjointe Graziella BERTOLA-BOUDINAUD : à l'école de Boussieu, sont élus Youssouf EL FRAA et Arthur MOULIN

(tous deux en CE2) ; à l'école du village sont élues Emmy CLAVIERES et Ninon LEVAST (CE2), Faustine ALAYA et Emy COLIN-MOREL (CM1), Yasemin AYTEKIN et Charlotte CLEMENT-ALCOVERRO (CM2). Pour cause du confinement, le premier CME qui devait se tenir le 2 novembre a été reporté au 7 décembre. Les jeunes élus ont rencontré le maire et les élus de la Commission Jeunesse, dans le respect des gestes barrières.

Afin de limiter le nombre de personnes en raison du contexte sanitaire, la rencontre avec les autres élus du Conseil municipal se fera ultérieurement. En attendant de développer des projets issus de leurs professions de foi, les élus du CME, très volontaires pour s'investir tout de suite, ont déjà été sollicités pour préparer une surprise que les

aînés du village trouveront dans le colis distribué par le CCAS en décembre.

Félicitations à eux pour leur engagement, qui porte un beau message d'espoir en cette fin d'année si particulière !



Trombinoscope



Arthur MOULIN
CE2 - Ecole de Boussieu



Charlotte CLEMENT-ALCOVERRO
CM2 - Ecole du village



Emmy CLAVIERES
CE2 - Ecole du village



Emy COLIN-MOREL
CM1 - Ecole du village



Faustine ALAYA
CM1 - Ecole du village



Ninon LEVAST
CE2 - Ecole du village



Yasemin AYTEKIN
CM2 - Ecole du village



Youssouf EL FRAA
CE2 - Ecole de Boussieu



L'hôtel Porcher :

Nombre de commerces qui ornaient autrefois la Route Nationale 85 ont aujourd'hui disparu. Si certains ont été reconvertis en habitations, d'autres ont été démolis pour céder la place à des parkings ou à des élargissements de rues. Les commerces qui subsistent aujourd'hui ont connu de nombreuses transformations. Mais il en est un qui a conservé la même devanture caractéristique depuis les années 50, il s'agit de l'ancien Hôtel Porcher, situé au carrefour de la Route Nationale avec la Route de Sérézin.

Avant 1840, la parcelle où s'élèvera plus tard l'Hôtel Porcher est désignée comme étant un pacage, c'est-à-dire une parcelle où l'on faisait paître le bétail. Sur cette parcelle, en 1840 est construite une maison d'habitation. Il est probable que ce bâtiment fût rapidement converti en commerce, comme quasiment tous les bâtiments situés le long de la Route Nationale à cette époque. Le bâtiment qui nous intéresse apparaît déjà en tant que « Hôtel Porcher » sur des cartes postales du début des années 1900. Les voyageurs connaissent l'hôtel, mais les Nivolésiens connaissent surtout la partie restaurant où se tiennent les repas de famille, les banquets. Les jeunes Nivolésiens viennent se retrouver autour du bar de l'établissement. Durant l'occupation une de ces soirées festives aurait pu mal se terminer. En effet, alors que des jeunes garçons s'étaient rassemblés à l'Hôtel Porcher pour fêter l'enterrement de vie de garçon de l'un d'entre eux, des soldats Allemands firent irruption suite à une lettre de dénonciation qui prétendait que des résistants se trouvaient parmi eux. Cette histoire se serait bien terminée grâce à l'intervention d'une personne voisine de l'établissement qui connaissait des soldats Allemands et put témoigner qu'il n'y avait pas de « terroristes » à cette soirée.

C'est vers la fin des années 50 que la devanture de l'hôtel prend son aspect caractéristique avec ses deux baies vitrées en arc. Au plus fort de son activité l'hôtel possède une annexe avec des chambres dans un bâtiment situé quelques mètres plus haut sur la Route Nationale. L'Hôtel et son restaurant contribuent à la vitalité du quartier qui compte de nombreux commerces. Chaque angle du carrefour de la Route Nationale avec la Route de Meyrié à Sérézin est occupé par un commerce. Il y a une boulangerie, une épicerie, un cordonnier, un menuisier. Devant l'hôtel il y a aussi l'arrêt pour les autocars. Il y a les cars Ricou qui assurent la ligne Lyon-Grenoble, les cars Poulet de Biol et les cars Piega de Champier qui assurent le ramassage scolaire et les cars pour le marché de Bourgoin. Les cars Piega assurent également la desserte des cinémas de Bourgoin les samedis et dimanches.

Après avoir été tenu par plusieurs générations de la famille Porcher, l'Hôtel ferme au milieu des années 70. Le restaurant est repris quelques temps avant de devenir une discothèque, Le Tamouré. Mais cette activité ne perdure pas à cause des nuisances et des dégradations qu'elle cause dans le quartier. Ensuite il y a à nouveau deux restaurants qui se succèdent, puis un vendeur de fenêtres.

Aujourd'hui l'ancien Hôtel Porcher abrite le salon de coiffure Vincent M. Le ronronnement des tondeuses et le sifflement des sèche-cheveux ont remplacé le tintement des couteaux et des fourchettes. Pour ceux qui ont connu l'Hôtel Porcher il y a l'étrange sensation de se faire couper les cheveux dans une salle de restaurant où résonne encore l'air du « Petit vin blanc » que l'on chantait à la fin d'un bon banquet.

F.Piraudon



Hôtel Porcher et Restaurant - Chez Berthe - dans les années 50



Hôtel Porcher vers 1900



L'Hôtel Porcher aujourd'hui



Autocars Ricou



Ancienne devanture en 1948

Renée et Aimé HOSTACHE quartier du champ Cariant

Il arrive parfois que des guerres éclatent pour de ténébreuses et anciennes histoires de frontières, mais pas de panique, il n'en est encore rien à Nivolas-Vermeille. Pourtant, si vous déambulez rue du stade, vous pensez être à «la Pointière». Ce n'est pas faux pour ce qui concerne un côté de la rue, mais de l'autre (côté stade) vous vous trouvez à «champ Cariant», un nom peut-être moins utilisé actuellement, à l'exception d'une petite impasse qui subsiste à l'extrémité de la rue Jean-Jaurès. Les anciens habitants vous diront que ce vaste espace occupé maintenant par le quartier de «la Pointière», l'ancien stade et le nouveau lotissement le long de la rue Jean Jaurès était à l'origine divisé en deux : «la Pointière» et «champ Cariant». On n'y trouvait quelques prairies et des cultures de chanvre. Mais attention, Nivolas ne concurrençait pas l'Amérique du sud pour la production de produits psychotropes qui gangrèneraient aujourd'hui notre société. On n'y cultivait que du chanvre textile, uniquement pour la bonne cause. La frontière entre les deux était l'actuelle rue du stade qui à l'époque n'était qu'un petit chemin caillouteux qui se perdait en direction du coteau occupé presque exclusivement par la culture de la vigne. Les cultivateurs avec leurs chevaux de trait étaient nombreux à l'emprunter, créant en cet endroit paisible une intense et laborieuse activité.

Aimé Hostache aime à raconter cette tranche d'histoire de notre commune. Avec son épouse Renée, il occupe depuis 1969 rue du stade, une jolie et confortable maison sur l'ex-territoire de «champ Cariant» qui appartenait alors en grande partie à son grand père. Ce dernier décéda tragiquement un environs de la cinquantaine dans un dramatique accident au passage à niveau de Ruffieu, son cheval s'était emballé au passage du train. Aimé vit le jour à Curtet où il grandit, il y restera jusqu'à la date de son mariage avec Renée en 1964. Deux filles sont venues sublimer leur union : Agnès et Christiane qui à leur tour leurs donnèrent 4 beaux petits-fils : Jules, Aristide, Valentin et Charlie. Dans sa jeunesse, le plus grand plaisir d'Aimé était de jouer au foot avec ses copains sur les prairies de «la Pointière» et de «champ Cariant». le foot était sa passion et le restera. C'est d'ailleurs sur ces mêmes terres de «la Pointière»



Club Nivolsien année 1957/1958

que le premier terrain de foot du village vit le jour. Les vaches en étaient les pensionnaires, et on les déplaçait les jours de match. Aimé adorait supporter le CSN le dimanche, mais autour des années 50, le club fut mis en sommeil. Incapable de ne plus vivre sa passion, notre adolescent «s'expatria» la mort dans l'âme au club voisin de la Combe les Eparres où il joua, ce club bénéficia de son talent pendant 3 ans. Mais la jeunesse de Nivolas, Aimé en tête, avait alors de l'ambition. Ils n'avaient pourtant que 16 ou 17 ans, mais ils voulaient voir renaître de ses cendres le CSN. Ils contactèrent les anciens dirigeants qui poliment leurs firent comprendre qu'ils n'étaient pas partants pour remonter dans la galère. Alors, deux de leurs copains adultes à peine plus âgés qu'eux relevèrent le défi. C'est ainsi que le CSN revit le jour. Oh ! il n'était pas riche le club, les déplacements s'effectuaient avec la traction avant 15 chevaux du populaire garagiste «Zizi», 11 ou 12 dans la voiture, et en avant pour l'aventure ! le club fonctionnait malgré tout si bien qu'il s'étoffa rapidement, jusqu'à grimper 4 à 4 les marches du championnat UFOLEP, pour arriver au plus haut niveau avec en point d'orgue en 1958 un match en coupe de France UFOLEP à Varennes sur Allier contre l'équipe de Olida Paris. Les jeunes nivolsiens offrirent à leurs adversaires du jour des brioches de Bourgoin, en retour ces derniers leur offrirent d'énormes saucissons.

Dans leur grande générosité, nos joueurs leurs offrirent aussi la victoire, mais l'essentiel n'était pas là, et les souvenirs laissés sont impérissables. Puis, dans les années 57-58 le nouveau stade de la rue qui porte actuellement son nom, vint récompenser les efforts de nos jeunes. Une vraie perle pour l'époque, même si l'absence de vestiaires faisait se déshabiller les joueurs le long de la ligne de touche et mettre leurs vêtements sur la palissade. Plus tard, un vieux car remplit les fonctions de vestiaire, ça fait sourire aujourd'hui, mais c'était un vrai luxe. Pendant tout ce temps, Aimé ne se contenta pas de vivre «de foot et d'eau fraîche», à 12 ans il adhéra à l'étoile de Nivolas pour y pratiquer pêle-mêle la gym, le clairon et le théâtre. Rien que ça ! Qui a dit que les jeunes de cette époque qui ne connaissaient pas les écrans, s'ennuyaient et n'avaient pas de saines distractions !!! Puis, vint le service militaire, 28 longs mois, 14 en France et 14 en Algérie. Pendant sa période française, il postula et fut retenu pour un stage de 2 mois de monitorat en éducation physique militaire. C'était au fort carré d'Antibes. Il en garda des souvenirs très partagés. Le stage s'apparentait plutôt à une formation «commando». On les faisait entre autre escalader à mains nues, sans trop de sécurité, les murs du fort.

A 30 ans, après une carrière sportive bien remplie, Aimé s'exila au club de Biol pour y assurer les fonctions d'entraîneur joueur. Six ans de bonheur assure-t'il, une ambiance ex-



traordinaire, et cette fois, une finale de coupe de France à Tourcoing contre Reims. Encore perdue, mais quels souvenirs ! La place nous manque pour vous décrire par le menu toutes les activités de ce couple de nivolsiens d'une activité débordante. Leur vie ne s'arrêta pas après le foot, même si la fin de cette activité laissa un grand vide. Leur amour pour la nature les poussa vers la pratique du footing et du ski, mais aussi des «balades» à cheval qu'ils adoraient. Ils créèrent un groupe de «marche du mercredi soir». La structure existe toujours aujourd'hui, elle a été reprise de main de maître par Jean Robert. Depuis les années 80, et la création à Nivolas d'un club Cyclo, leur passion pour le vélo perdure. Aimé pour randonner avec son ami Roland Badin, et Renée pour son incontournable passion de la piste cyclable qui mène jusqu'à Bourgoin et ses environs. Leur soif d'aventure et de nature les conduisit aussi à participer à de nombreuses balades avec l'ALEP plein air. Et puis, en 95, lors d'une visite chez leur fille Christiane qui réside sur la côte d'azur et qui travaillait alors au «Royal Mougin», le plus grand golf de la région, le virus du Golf leur sauta dessus.

Un virus bien gentil et fort plaisant, pas comme la covid 19 d'aujourd'hui ! Aidé de ses copains, Aimé aménagea alors un practice de golf derrière sa maison sur une parcelle dont il était propriétaire, terrain alors vierge de construction. Ils obtinrent ensuite avec l'appui du maire Michel Rival l'autorisation de transférer ce practice sur la vaste zone du bassin de rétention de l'Agy lorsque ce dernier fut construit. L'amicale des golfeurs de Nivolas-Vermeille se porte aujourd'hui très bien, présidée par Marc Chavannes, elle regroupe 40 licenciés. A quand un 18 trous à Nivolas-Vermeille ? Mais ce dont Aimé est peut-être le plus fier, c'est la création en 2001 avec le regretté Philippe Genin du «téléthongolf» dans le cadre du téléthon, œuvre de bienfaisance que tout le monde connaît. La première édition fut organisée sur le practice «derrière la maison». Le «téléthongolf» continue maintenant sur le practice du bassin de rétention. On ne finira pas sans mentionner que dans ce couple décidément insatiable, Aimé a commencé à pratiquer le badminton à 70 ans, et qu'ils ont «attaqué» tous les deux cette année la pétanque !!! Insatiable vous dis-je !

Un grand merci à Renée et Aimé pour leur accueil. Réjouissons nous d'avoir dans notre commune des familles aussi sympathiques, aussi entreprenantes, aussi actives et aussi intégrées aux activités communales.

Propos recueillis par Guy HYVER

L'école intemporelle

À l'heure où tous les enseignants doivent montrer beaucoup de courage pour poursuivre leur mission qui demeure primordiale, il importe de leur accorder aide et soutien moral.

Il ne faut pas oublier que leur rôle a été déterminant pour maintenir l'école laïque durant les années sombres de notre pays.

Il fallait composer avec les directives du gouvernement de Vichy qui n'étaient pas toujours

compatibles avec les règles de notre république considérée comme déchuée en cette période.

C'est dans ce climat que les époux Gentaz prennent la direction de l'école publique de Nivolas en 1941. Madame Gentaz prend en charge la classe des filles et son mari celle des garçons de même niveau.

Après la guerre, nous retrouvons Lucien Gentaz co-fondateur du groupe théâtral de l'ami-

cale Laïque de Nivolas dans lequel il participera jusqu'en 1952. Plus tard, il sera aussi membre dirigeant du CSN actuel dont il assurera le précieux secrétariat.

Tous ces souvenirs doivent nous donner du courage en saluant la mémoire des « Instits ».

Henri Robert

Ecole de Nivolas Vermelle

Année 1942-1943 - Classe de M. Gentaz
De gauche à droite

1^{er} rang debout : Auguste Durand, Norbert Levrat, Lucien Gaillard, Jean Buisson, Aldo Cruder, Georges Durand, Gilbert Clavel, Raymond Levrat.

2^{ème} rang debout : René Genevois, Emile Meyer, Raymond Rabatel, Aimé Ponsard, Dominique Lambert, Jojo Barbier, Paul Muet, Roger Levrat, René Noilly.

Assis : Henri Robert, Jacky Rivoire, Gilbert Chapat, Maurice Rajon, Gaby Durand, Stéphane Silvent, Raymond Coliat, Jean Signol.



Plat de côte au vin rouge cuit au four

Les ingrédients :

1 kg de plat de côte de bœuf avec os
50 cl de vin rouge
4 échalotes
4 gousses d'ail
4 carottes
4 pommes de terre à chair ferme
piment d'Espelette
Huile d'olive



Préparation :

Préchauffer le four à 180°. Faire chauffer 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive dans une grande cocotte à couvercle. Faire dorer la viande sur toutes les faces. Ajouter les échalotes épluchées, coupées en quatre, les gousses d'ail épluchées et entières les carottes lavées et coupées en

tronçons les pommes de terre pelées, lavées et coupées en 4. Remuer. Parsemer de piment en poudre. Verser le vin rouge et laisser bouillir 4 minutes. Couvrir la cocotte et mettre à cuire 2 heures à 180°. Servir bien chaud.

Soirées de Nivolas

Chant choral à Capella avec les Phonies Polies

Samedi 16 janvier à 20h30 à la salle des fêtes

Théâtre avec la Cie Bon pied. Bon œil. «Vous avez quel âge ?»

Samedi 6 février à 20h30 à la salle des fêtes

Concert funk. Soul and Jazz avec le groupe Galactik

Samedi 6 mars à 20h30 à la salle des fêtes

Concert flamenco

Vendredi 9 avril à 20h30 à la salle des fêtes

Collecte de sang satisfaisante

Ce mercredi 14 octobre l'Établissement Français du Sang avec l'amicale des donneurs de sang a organisé une collecte de sang à la salle des fêtes sur rendez-vous. 71 personnes se sont présentées mais 59 prélèvements ont pu être réalisés dont 4 nouveaux. Cette nouvelle formule sur rendez-vous en

fonction des barrières sanitaires semble donner satisfaction. Après l'épidémie l'EFS et l'association des donneurs de sang de Nivolas-Vermelle envisagent de continuer les prélèvements sous cette formule qui permet plus de souplesse et pas d'attente inutile pour les donneurs.



Remise des cartes à l'ACCA

Ce vendredi 11 septembre l'association de chasse s'est réunie sur l'invitation du président Jean-Paul Guérin pour la remise des cartes de chasse de la saison 2020/2021 au siège à Nivolas-Vermelle. Comme chaque année c'est le moment de faire le point sur la sécurité, particulièrement au moment des battues, sur les nouvelles directives de la fédération. La société de chasse pendant la trêve a fait des travaux sur les miradors et les lieux de chasse. Plusieurs lâchés de gibier ont eu lieu avant l'ouverture. Le président et tous les membres de l'ACCA communale sont satisfaits de la venue de plusieurs jeunes, espoir de relève. A ce jour la société de chasse compte 14 adhérents qui se retrouvent dans une ambiance amicale.

Tous espèrent pouvoir faire un boudin à la chaudière quand les conditions sanitaires le permettront. Le bureau reste inchangé.

Vente de courges par les jardins Ravineaux

Depuis plusieurs samedis les membres des jardins Ravineaux sont présents sur le marché de Nivolas-Vermelle pour vendre des courges qu'ils ont cultivées au profit du CCAS de la commune. Belle initiative de solidarité.



L'entreprise BERGER MENUISERIE

Qui est Jérôme BERGER ?

Jérôme BERGER dirige l'entreprise éponyme depuis 18 ans. Il a toujours travaillé dans la menuiserie, depuis qu'il a son CAP Charpenterie-Menuiserie. Il s'est mis à son compte à l'âge de 25 ans, la volonté d'être entrepreneur ayant toujours été forte.



Où ?

L'entreprise est située à Nivolas-Vermelle depuis 4 ans. Installée dans la ZA du Vernay, elle dispose d'un entrepôt conséquent et d'une proximité avec l'autoroute qui s'avère un réel atout.

Jérôme BERGER «Je suis très content d'être à Nivolas-Vermelle, puisque je recherchais une zone avec du terrain proche de mon domicile.»

Qui ?

3 salariés travaillent dans l'entreprise. M. BERGER ne réalise plus lui-même de pose, mais assure le lancement et le suivi des chantiers. En devenant chef d'entreprise, il a vu son métier évoluer, avec une part plus importante dédiée à l'aspect commercial.

Le saviez-vous ?

- Pose de fenêtres/portes-fenêtres, volets roulants, portes de garage, portails (PVC, bois, alu).
- Quelques chantiers atypiques, comme la restauration d'un cloître ancien pour la mairie de Marseille.
- Une clientèle dans un rayon de 40 km autour de Nivolas-Vermelle.
- Une entreprise qui se développe grâce au bouche-à-oreille et grâce à son site Internet, en lien avec les Pages Jaunes.

<http://www.berger-fermetures-menuiseries.fr>

Restaurant PIZZA TERRA

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à Fabrice. La devise de son établissement c'est la QUALITÉ. Chaque jour la pâte à pizza est préparée et laissée en maturation au moins 72 heures au froid afin de la laisser développer tous ses arômes et SON GOÛT UNIQUE. La majorité des PRODUITS sont FRAIS et LOCAUX dans la mesure du possible. Quand vous achetez chez Pizza Terra, vous contribuez également à DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE.



Ce nouvel établissement est situé 2248 RD 1085, dispose d'une salle de restauration, de places de stationnement et d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les ventes peuvent être à emporter. Tél. 04 74 96 76 52

www.pizza-terra-restaurant-nivolas-vermelle.eatbu.com

Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Certifiée et Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France - Label «Patrimoine en Isère»

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle n'a pu mettre en place le déroulement des manifestations culturelles de l'année 2020. Malgré la crise sanitaire, l'exposition de Josef Ciesla a eu lieu pendant les Journées Européennes du Patrimoine. Après un vernissage exceptionnel, Josef Ciesla a obtenu un grand succès devant un public admiratif

et de nombreux amis venus le saluer. Le temps fort de cette exposition a été bien sûr ce temps d'échange avec l'artiste qui a constitué le centre de ce moment de partage entre les invités et Josef Ciesla.

Le lundi 28 septembre, la cloche de Vermelle a sonné en hommage à Mickael Lonsdale, comédien, disparu le 21 septembre 2020. L'Association

avait accueilli l'acteur le lundi de Pâques en 2019 qui avait déclamé un texte sur « Paroles d'Amour à Tibhirine » ce fut sa dernière apparition en public.

Pour clôturer cette saison culturelle 2020, vendredi 2 octobre a eu lieu en l'Eglise Saint Blaise de Vermelle le concert « DUO AGORA » composé d'un flûtiste et d'une harpiste. Ce concert gratuit, était program-

mé à l'initiative du département de l'Isère, par les Allées Chantent qui sillonnent notre territoire pour une culture Pour Tous.

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour son Assemblée Générale le samedi 27 février 2021.

La cloche a sonné en hommage à Michaël Lonsdale



Ce lundi 28 septembre la cloche de la petite église de Vermelle a sonné à 19 heures en hommage à Michaël Lonsdale dont la disparition ne laisse personne indifférent. (La chaîne France 5 diffusera le film «Des Hommes et des Dieux» également ce même soir à 20 h 50). C'est en souvenir de ce lundi de Pâques 2019 où l'association pour «La protection de l'église

de Vermelle» l'avait invité pour présenter «Paroles d'amour à Tibhirine» faisant référence au film «Des hommes et des dieux». Pour l'association, c'est un hommage à Michaël Lonsdale dont c'était la dernière apparition en public et en France, de cet artiste hors du commun. Dépassant une grande fatigue, il a envouté l'ensemble du public réuni dans l'église, le plongeant à l'écoute de ses textes et des œuvres musicales jouées en résonance. Il a fait revivre la voix cachée des moines.

Ce grand moment restera gravé pour ce public privilégié mais particulièrement pour tous les bénévoles de l'association qui ont passé le reste d'une soirée inoubliable avec lui. Ce lundi a donc pris toute une signification d'autant que ce fut sa dernière rencontre en public.



Les Allées Chantent en l'église de Vermelle

Après quelques mois d'interruption, pour protéger la santé de tous, les Allées Chantent viennent de reprendre leur programme automne 2020. Pour la reprise, Les Allées Chantent ont choisi le cadre exceptionnel de l'église de Vermelle, du XIIème siècle. Les spectateurs ont été ravis de ce concert sur des



morceaux choisis d'opéra, de tango et méditatifs. Ce programme a permis d'écouter différentes musiques en solo et en duo. Ces deux artistes au talent incontestable, ont fait découvrir deux instruments peu habituels, la harpe et la flûte traversière, à travers des morceaux connus allant de Manuel De Falla, Tchaïkowsky, Massenet, Glück, Fauré, Ravel, Astor Piazzolla à Debussy. Parmi les spectateurs on pouvait remarquer Mme. Suzanne Badin, présidente de l'association «Pour la protection de l'église de Vermelle», Mme Graziella Bertola-Boudinaud, première adjointe responsable de la culture à la mairie, et des membres du conseil municipal. Ce duo a fait passer un moment exceptionnel au public qui n'a pas ménagé ses applaudissements et demandé plusieurs rappels.

Solution
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	R	K	E	T	I	N	G	
2	E	L	U		T	R	O	U	E	S
3		E		F		A	D	E	L	E
4	O		F	O	R	C	E	R	A	S
5	C	L	I	E	N	T	S		T	A
6	T	A	O	N		E		S	I	M
7	A	Q	U	E	D	U	C		N	O
8	N	U	L		O	R		L	E	I
9	T	A		R	U	S	T	A	U	D
10	E	T	A	U	X		R	I	X	E

Un biblio-drive à Nivolas-Vermelle

Pendant le confinement, Stéphanie Gally, la bibliothécaire et Graziella Bertola-Boudinaud, l'adjointe en charge de la bibliothèque, en accord avec le Maire Christian Beton, ont décidé de mettre en place un « drive » pour les lecteurs de la bibliothèque municipale, à partir du mardi 17 novembre. Si l'idée avait émergé lors du premier confinement, les conditions de celui-ci n'avaient pas permis cette mise en place. Aujourd'hui, c'est possible !

Comment réserver ?

1. Se connecter sur le site <http://ipa.opac3d.fr/search.php>
2. Choisir « Mon compte »
3. Entrer son identifiant et son mot de passe (Le demander par mail si besoin)
4. Choisir « Bibliothèque de Nivolas-Vermelle »
5. Faire les recherches et réserver
6. Un mail ou un appel téléphonique avertira que la réservation est prête.

Cette expérience ayant rencontré un réel succès, l'équipe de la bibliothèque va étudier la possibilité de poursuivre un drive en dehors du confinement. En attendant, dès que les mesures gouvernementales l'ont permis la bibliothèque a été à nouveau réouverte au public avec le respect le plus strict des gestes sanitaires.



Résistants d'hier, d'aujourd'hui et d'ailleurs

Ainsi s'intitule la première exposition à la bibliothèque municipale pour la saison 2020-2021. Claude Furminieux nous présente une galerie de portraits d'hommes. « Des hommes qui relèvent la tête, des hommes qui veulent marcher dans la beauté, qui veulent mettre une majuscule au mot « Humanité » et même des amoureux de vivre à en mourir » nous dit-elle. A travers cette exposition, Claude Furminieux nous propose des dessins au crayon et au fusain d'une grande qualité. Ces portraits ont en commun un regard d'une grande humanité. L'autre force de cette exposition est sa thématique des portraits de résistants. Ces hommes ont résisté pour défendre des droits, des libertés. Dans une période où à

travers l'actualité internationale, nous voyons des dirigeants voire des dictateurs attaquer les droits et les libertés dans leur pays devant la plus grande indifférence internationale. Rappeler qu'il y a eu des hommes qui ont su résister et faire avancer l'humanité est important. Quand certains veulent déboulonner les statues témoins de notre histoire noble ou moins noble, cette exposition apporte du savoir. Seule la connaissance peut permettre de combattre l'obscurantisme et éviter les retours en arrière. Lors du vernissage, en présence du Maire Christian Beton et de plusieurs élus, Claude Furminieux concluait en disant « C'est pour eux et pour le monde qu'ils souhaitent que je ne dessine pas pour passer le temps. »



Pour un plaisir partagé de l'écriture...

C'est avec un grand plaisir que les « écrivaines » de l'atelier d'écriture de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle se sont retrouvées ce jeudi soir après une interruption de 7 mois. Le nombre de participants était limité afin que tous les gestes barrières soient respectés. Pour ces retrouvailles, Aline avait préparé un atelier autour du mot grille et de sa polysémie. Dans l'atelier avant d'écrire à partir des idées c'est à partir des mots que l'on écrit. Dans un premier temps l'animatrice invite chacun à jouer, pétrir, tisser les mots. Avec ces mots des premiers textes émergent qui à partir de nouvelles consignes seront réécrits. A la fin de l'atelier lors du temps de partage de toutes ces trouvailles on découvre des textes variés. L'un évoquant le jeu comme les grilles de jeux, l'autre l'enfermement comme dans la prison ou encore la clôture... C'est toujours un grand étonnement de découvrir une telle diversité à partir d'une démarche collective et partagée...



Les amis de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle ...

Une nouvelle association est née à Nivolas-Vermelle « Les amis de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle ». Pourquoi ? Donner une autonomie à l'équipe de bénévoles de la bibliothèque pour organiser diverses animations comme la vente de livres au re-

bus, les soirées à thème ; inviter des auteurs, des illustrateurs ; proposer aux enfants des animations tout au long de l'année...

Si vous souhaitez soutenir l'association, vous pouvez adhérer pour 5€ lors de votre venue à la bibliothèque.



Tombola
du Sou des Ecoles
Vendredi 5 mars

Carnaval
du Sou des écoles
Vendredi 26 février

Vente de chocolats du Sou des écoles
Vendredi 2 avril

Le Bonheur était dans la salle

Ce samedi la salle des fêtes de Nivolas accueillait la première de la longue série des «Soirées de Nivolas» à guichet fermé. Pour l'occasion le Boulevard Berjallien jouait une pièce d'Eric Assous : Le Bonheur.. Sous la direction de Martine Tizy, les 2 comédiens, Alain Mazet et Sandrine Bédian interprétant, Alexandre et Louise ont, sur un rythme effréné et dans un jeu net et précis, tenu en haleine le public pendant deux heures. Dans la salle les rires fusaient. Elle, autrice de livres pour enfants, désabusée, et lui, travailleur acharné pour son restaurant, menteur. Comment la rencontre fortuite entre

deux individus évoluant dans des univers si éloignés va-t-elle tourner ? Que peuvent-ils partager ? La question posée est : faut-il être semblables pour qu'un couple trouve le bonheur ou la clef n'est-elle pas dans la complémentarité ?

A l'issue de la soirée, on observait un public comblé par le plaisir du spectateur et le plaisir de participer à une action caritative. Les bénéfices de la recette sont revenus à l'association «Chromosome Surprise & Co». En début de spectacle Sandrine et Camille ont présenté cette association dont le but est de promouvoir l'inclusion des personnes



porteuses d'une particularité, dans notre société que ce soit au plan social, scolaire, culturel ou sportif.



ALEP Arts et Culture

Après avoir participé au forum des associations, les 3 sections de L'ALEP Arts et Culture, le scrapbooking, le théâtre et la section peinture-dessin ont redémarré. En cette rentrée, le scrapbooking réorganisé fait le plein de ses inscriptions comme les ateliers dessins et peinture pour les adultes. Pour les enfants l'atelier théâtre compte 13 inscrits et le dessin 8. C'est avec de grands regrets que toutes ces activités ont dû s'arrêter en raison du confinement. Ayant pu se réunir en respectant toutes les consignes sanitaires juste avant, le Conseil d'administration de l'ALEP Arts et Culture a pris la décision de démarrer la préparation de la 43ème exposition de peinture. Conscient des nombreuses incertitudes sur les possibilités d'assurer cette manifestation, le CA a souhaité envoyer malgré tout un message d'optimisme dans la morosité ambiante. Comme les autres années, un calendrier a été établi et un courrier a été envoyé aux artistes susceptibles de participer.



Si la situation le permet, l'exposition se déroulera les 20, 21 et 22 février 2021.

De même en partenariat avec l'association «De quoi j'me mêle», grâce à la visio-conférence, la section théâtre travaille à l'organisation du 3ème festival «Jeunes en Scène» prévu les 25, 26 et 27 juin 2021. Par ailleurs, l'assemblée générale prévue en novembre

n'a pas pu se tenir, une date sera programmée dès que possible...

Malgré un contexte général qui reste difficile, le bureau de l'ALEP Arts et culture souhaite à tous des fêtes de fin d'année chaleureuses, une nouvelle année 2021 riche en espoirs et une bonne santé... Formule qui prend tout son sens aujourd'hui...

43^{ème} Exposition de Peinture **organisée par la municipalité et l'ALEP Arts et Culture**

Du samedi 20 au lundi 22 février à la salle des fêtes

Regard sur le château de Montcizet

En ce temps de re-confinement, pourquoi ne pas s'intéresser à notre patrimoine du Nord Isère si proche et souvent illustre. C'est ainsi que nos pas nous amènent au château de Montcizet, à Nivolas-Vermelle.

Au XVI^e siècle, alors que les guerres de religion sévissaient en Dauphiné, on pense que la ferme et ses dépendances furent les premiers bâtiments construits en pierre de taille ocre jaune. La propriété fut pendant de nombreuses années un important domaine agricole et maraîcher si l'on en juge par les granges, écuries, ainsi que le puits pour le ravitaillement en eau potable et l'abreuvement des chevaux entre autres animaux. En 1650 : adjonction à la ferme d'une bâtisse flanquée de deux tourelles formant un corps de bâtiment plus important, lui conférant ainsi les caractéristiques de vieille demeure dauphinoise. Au cours du XVII^e siècle cette belle demeure, un château disons, fut occupée par le chevalier de Montcizet reconnu pour sa bravoure. Puis au XVIII^e siècle, adjonction de l'aile du château et élaboration d'une tour carrée dans le style néo-médiéval de l'époque (construction en pierres de taille très régulières de calcaire blanc). A la fin du

XIX^e siècle un paratonnerre a été installé afin de protéger l'ensemble des bâtiments et habitations du phénomène de foudre. Sur la face sud, face au parc, encastrées dans le mur, on peut voir les armoiries du chevalier, sculpture d'une croix-heraldique et du masque, dont la pierre retaillée fait ressortir le blason.

Ce domaine s'entoure d'un parc planté d'arbres remarquables aux essences rares, dont certains ont deux à trois siècles d'ancienneté : un cèdre du Liban planté en 1720 (le premier en France) un ginkgo biloba (dit arbre aux écus), un érable du Japon, un tulipier de Virginie, un charme de 250 ans et un platane dont une branche penche vers l'eau. Ce parc, classé au pré-inventaire des parcs et jardins de l'Isère, a été conçu par les frères Bühler, auteurs du parc de la Tête d'Or à Lyon plus tard. Le parc est traversé par un ruisseau qui alimente une très belle pièce d'eau.

Ce domaine occupé au XVIII^e siècle par le chevalier Pierre Moret de Montcizet, qui se faisait remarquer par son sens de l'oppor-



tunisme politique (son entourage l'appelait le grand réformateur). Il avait un esprit à la tournure républicaine, un peu «à la Don Quichotte». Il eut de nombreux contacts et rapports commerciaux avec Jean-Jacques Rousseau, qui lors de ses visites, lui faisait fabriquer des instruments de musique.

Aujourd'hui on doit son entretien et sa beauté sans cesse renouvelée à Michel Goy, qui est toujours désolé des tempêtes successives qui l'ont contraint à abattre certains arbres et essaie encore d'en replanter.

Bernard Chamaraud - Archives locales



Cadre de Vie et Environnement

Les travaux de la place prennent tournure

Après un mois de chantier, on commence à voir comment les choses vont s'organiser sur la place du 8 mai 45, une place essentielle, car elle est bordée par la Mairie, les écoles, l'église, la poste etc. Autrement dit, le coeur du village.

Récemment, le Maire Christian Beton, faisait le point avec le bureau d'études Betip, l'entreprise de BTP Fournier et le paysagiste le Val Rupéen. Le Maire réaffirmait que le choix fait a privilégié la non artificialisation des sols, puisque tous les revêtements seront poreux et permettront l'infiltration. A été visé également la création d'un îlot de verdure, puisque les places de stationnement seront traitées par le système «evergreen» qui permet de planter

du gazon sur les emplacements de parking. Répondant à certains qui s'étaient inquiétés de voir arracher des arbres, Christian Beton rappelait «5 arbres ont été arrachés, car ils avaient été plantés avec peu de terre végétale, ils n'étaient donc pas en très bonne santé. Ils seront remplacés par 12 arbres de haute tige. Enfin, le parti a été pris de faire de cette place un lieu de rencontre, où les piétons seront prioritaires et non pas un simple parking. Enfin, l'éclairage public sera remplacé par des lampadaires à leds, moins gourmands en énergie». Rappelons que pour un budget qui va avoisiner les 200 000€, la Région Auvergne Rhône Alpes participe à hauteur de 39 000€, dans le cadre de l'opération Coeur de Village.



Club Sportif Nivolésien : Groupement et partenariat les nouveaux axes de développement du CSN

Depuis maintenant 2 saisons le CSN le FCTC (Football club La Tour St Clair) ont décidé de travailler main dans la main pour développer le football féminin.

Avant l'arrêt des compétitions au mois d'octobre de cette année, le GFNTC (Groupe-ment Féminin- Nivolas- Tour St Clair) présentait des équipes dans toutes les catégories d'âge, du foot animation jusqu'au seniors. Plus de 80 joueuses garnissent ses rangs et il faut le souligner malgré l'impact de la crise de la Covid sur le nombre de licenciées, les effectifs sont en hausse dans l'ensemble des catégories !

Le travail commun des dirigeants des 2 clubs, amplifié par l'investissement d'une équipe d'éducateurs et encadrants particulièrement motivés et ambitieux ont permis d'impulser un élan et une dynamique qui ne demande

qu'à s'amplifier et qui laisse d'ores et déjà entrevoir un futur radieux. Cette réussite nous prouve qu'en matière de football il n'y a pas de frontière politique ou économique, le CSN et le FCTC bien que ne dépendant pas des mêmes bassins de vie (La CAPI et Les Vals du Dauphiné) ou territoires prédéfinis par quelques édiles, prouvent que la passion et l'envie ne connaissent pas de limites territoriales.

En matière de football masculin là aussi le CSN a décidé de repousser les limites territoriales. Sous l'impulsion du club de football de Bourgoin Jallieu une réflexion sur le développement du football dans le nord Isère et plus particulièrement au niveau de la CAPI a été menée. L'objectif est de pouvoir proposer à tous les jeunes qui ont envie de pratiquer, une possibilité de s'inscrire dans un club et de ne laisser aucun jeune du territoire sans possibilité de pratiquer sa passion. La volonté des clubs est de n'entretenir aucune concurrence entre eux, d'améliorer la qualité de la formation et d'aiguiller les divers joueurs vers le niveau de pratique où ils pourront le mieux s'exprimer.



Dirigeants FCBJ et CSN
Présentation projet partenariat Mairie Nivolas Vermelle

Le FCBJ club phare du Nord Isère sera la locomotive de ce nouveau projet qui permettra à l'ensemble des clubs partenaires de progresser et de faire du territoire berjallien une véritable terre de football.

Ce partenariat a été présenté au mois de septembre à Christian Beton, Maire de Nivolas-Vermelle qui a salué sa pertinence et son ambition.

Ce partenariat vient étoffer le projet club déjà en place depuis plusieurs saisons au sein du CSN. C'est également une grande fierté pour notre club de voir que ce projet ambitieux est porté entre autres par deux jeunes qui ont été formés dans nos rangs et qui ont pu faire de leur passion leur métier, Dylan Rahis et Adrien Commandeur, prouvant que le travail de formation mis en place depuis plusieurs années au CSN porte ses fruits.



Equipe seniors GFNTC

Made in CSN

La formation fonctionne également au niveau de nos joueurs, la volonté du club étant d'amener un maximum de joueurs issus de ses catégories jeunes vers l'équipe première. En assurant une formation de qualité dans chaque catégorie, les éléments issus de celles-ci apporteront de la qualité à notre équipe fanion et la feront progresser. Ces joueurs seront également porteurs des valeurs références au sein du club comme le respect et la convivialité. Nous vous présentons aujourd'hui 3 de ces jeunes qui ont toujours évolué dans les rangs du CSN : Anthony, Enzo et Corentin. Ils ont tous les 3 débuté très jeunes dans notre club et gravi petit à petit toutes les étapes qui les ont amenés aujourd'hui à la catégorie senior. Petite particularité, tous les 3 sont les petits enfants de notre président d'honneur Paul Bonnaire. Paul qui se dévoue depuis des années pour le CSN voit aujourd'hui avec fierté que le travail accompli paie et que l'avenir du CSN est assuré par tous ces jeunes. Dans le sillage de ses trois petits enfants beaucoup d'autres jeunes gravissent les étapes et frappent aujourd'hui à la porte de l'équipe fanion. C'est également pour nous la plus belle façon de rendre hommage à l'investissement et la passion que les éducateurs actuels ou passés ont su transmettre.

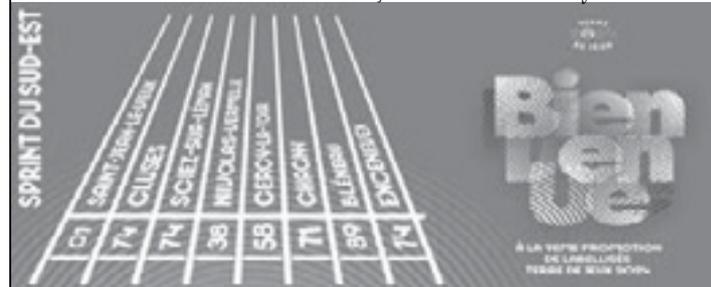


Le «CSN Foot» sur le marché

Un samedi matin le CSN, club sportif nivolésien, était présent sur le marché de Nivolas-Vermelle pour livrer les commandes de lasagnes et tartes aux pommes en «drive». Par mesure de sécurité le club avait choisi cette formule pour respecter les barrières sanitaires gouvernementales en vigueur. De nombreux membres et sympathisants du club ont ainsi fait un geste de soutien pour cette association sportive qui reste présente malgré le confinement.



La commune de Nivolas-Vermelle a reçu le label TERRE DES JEUX 2024



Alep Plein Air



Après une reprise tardive des randos fin juin et une petite trêve en août, nous pensions finir la saison sous de bonnes conditions mais... en septembre, la météo nous a joué des tours : il a fait très beau

dans Belledonne pour le lac de La Jasse mais c'était le brouillard en Chartreuse sur le Foua Blanc et toute la journée sur le Beaujolais la pluie menaçait et il faisait un froid sibérien au lieu-dit « La Russie ». Mais de belles couleurs automnales à la roche de l'Eglise ou à la tourbière du Grand Lemps. Nous avons terminé sur le chemin de Compostelle mais notre pèlerinage s'est arrêté à Bévenais hélas... ! Tout était bien organisé avec le protocole sanitaire pour rece-



voir les randonneurs samedi 26 septembre mais la pluie s'est invitée et les randonneurs ne sont pas comme les escargots... La saison s'est terminée sans nous retrouver comme on apprécie

au restaurant, et sans Beaujolais nouveau ni de saucissons chauds... On va s'en souvenir de cette année 2020...

Mais l'essentiel c'est une bonne santé pour tous.



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>

Tél. 06 89 30 05 77 - mail : aleppleinair@hotmail.com - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Les retraités sportifs en assemblée générale

Ce vendredi matin 25 septembre après la séance de gym dispensée par Céline, les adhérents du groupe de retraités sportifs de Nivolas-Vermelle ont assisté à l'assemblée générale de l'association sur l'invitation de Mme. Jeanne Fouilleux, leur présidente. Cette dernière a présenté le bilan moral et financier pour la saison 2019/2020 qui a été écourtée en raison de l'épidémie. Le bureau a été reconduit à l'unanimité des participants présents, il est ainsi composé de Jeanne Fouilleux, présidente, de Denise Sémanas, secrétaire et de Michelle Gadoud, trésorière. Dès que les conditions sanitaires le permettront, les séances reprendront le vendredi matin au gymnase municipal.

Pour tout renseignement : 04 74 27 92 00



Réponse des mots croisés de Noël p. 24

1. Décoration - 2. Famille - 3. Bûche - 4. Lutins - 5. Houx - 6. Cheminée
7. Hiver - 8. Dinde - 9. Traineau - 10. Christmas - 11. Liste - 12. Sapin
13. Neige - 14. Cadeaux - 15. Rennes

Assemblée générale du Basket Club



Au moment de la réunion, on espérait encore se rattraper à cette rentrée, mais c'était sans compter la seconde vague qui a encore stoppé les championnats, mettant en cause les parcours sportifs tout comme les manifestations destinées à maintenir les finances du club.

Profitant d'une étroite fenêtre de tir, entre deux confinements, le basket club a pu tenir son Assemblée Générale. Cathy Blondel avait retracé en images une saison qui avait fort bien commencé pour les équipes de tous les niveaux, mais une saison qui a été coupée dans son élan.

Ainsi fut-il décidé de remplacer le loto par une tombola. Alors merci à chacun de réserver le meilleur accueil aux équipes de Stéphanie Billard, qui a été reconduite à la présidence, lorsqu'elles viendront vous proposer des billets.



Le Sou des écoles du Village

Quelle joie, malgré la situation sanitaire d'avoir pu organiser l'AG le 18 septembre 2020 ! Quelle joie d'avoir vu des personnes motivées et prêtes à s'investir ! Quelle joie d'avoir constitué un bureau motivé autour de bénévoles prêts à s'investir ! Parce que le Sou des écoles ne peut pas fonctionner sans bénévole, je remercie toutes les personnes, qui commencent et continuent à s'investir, à donner de leur temps pour la pleine réussite de toutes nos manifestations destinées à financer les projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire du village. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Carton vide sur les manifestations
Depuis début mars 2020, plus de manifestations publiques, hormis l'AG, alors le Sou se réorganise pour financer les sorties et achats pour les écoles. Déjà nous avons financé des équipements de l'école maternelle, des sorties des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ce début de d'année 2020-2021.

C'est déjà Noël

Il n'y aura pas d'arbre de Noël à la salle des fêtes, même si le Sou a organisé une vente de sapins, mais le Sou offrira un petit cadeau à tous les enfants.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas-Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter :

Facebook : Sou des écoles Nivolas-Vermelle
lesoudesecolesnivolas38@gmail.com
Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite à vous et à tous vos proches :

Une Très Bonne Année 2021.

Laurent POULENARD, président

Hommage à Samuel Paty

Ce lundi de rentrée, c'est dans une grande solennité et en respectant les règles sanitaires, que tous les élèves de l'école élémentaire du village ont été réunis dans la cour de l'école, à 11h00, pour participer à l'hommage national à Samuel Paty. Le Maire Christian Beton et quelques adjoints étaient présents. Tôt le matin les employés municipaux avaient installé les barrières et les drapeaux bleu, blanc, rouge. Dans leur classe les enseignants avaient préparé les enfants à cette cérémonie.

L'hommage commença par l'écoute du texte écrit par Maître Robert Badinter pour rendre hommage à cet enseignant d'histoire- géographie. Après avoir souligné que «Samuel Paty a consacré sa vie d'homme à sa plus belle mission : éduquer les jeunes dans le respect des lois et des valeurs de la République en lesquelles il avait foi et pour lesquelles il a donné sa vie», Maître

Robert Badinter, rappelle son attachement à la laïcité qui donne la liberté «à chacun de pratiquer la religion de son choix ou de n'en pratiquer aucune». «La laïcité, c'est l'égalité entre toutes les religions (...) mais aussi la fraternité entre tous les êtres humains, hommes et femmes». «C'est pourquoi l'école de la République est laïque.»

Après la minute de silence qui a suivi, les élèves ont retrouvé leur classe. Une grande émotion régnait dans la cour de l'école.



Mots croisés de Noël

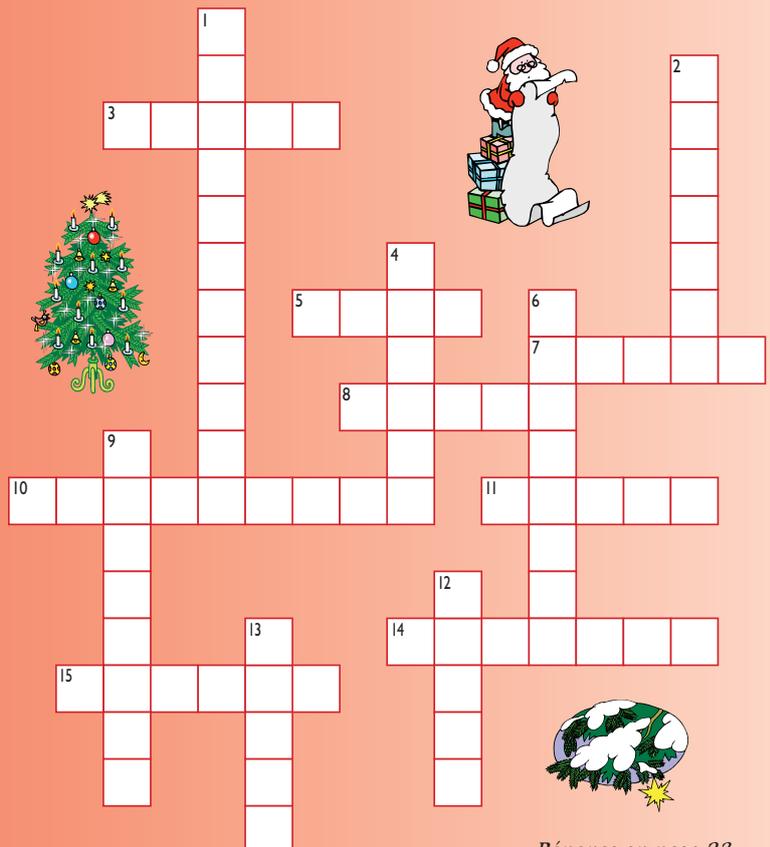


Horizontal

- 3 C'est le dessert traditionnel du repas de Noël
- 5 Arbuste hivernal avec des baies rouges et un feuillage vert
- 7 Saison qui commence le 21 décembre
- 8 Volaille qui est souvent servie avec des marrons
- 10 Noël en anglais
- 11 Les enfants en font une pour commander des cadeaux au Père Noël
- 14 Le Père Noël en a plein sa hotte
- 15 Ils tirent le traineau du Père Noël

Vertical

- 1 Elles ornent le sapin, la maison, les rues. On peut les acheter ou les fabriquer
- 2 Elle se réunit pour les fêtes, sauf s'il y a un confinement
- 4 Ils aident le Père Noël dans son atelier
- 6 Le Père Noël passe par là pour apporter les cadeaux aux enfants
- 9 Moyen de transport du Père Noël
- 12 On le décore avec des guirlandes
- 13 Blanche et froide, elle tombe en hiver



Pour 2021, les aventures continuent

- **Janvier 2021 :** Vente de fromages.
- **Février 2021 :** Bal Masqué à la salle des fêtes sous réserve sanitaire
- **Mars 2021 :** Tombola
- **Mars-Avril 2021 :** Vente de chocolats de Pâques
- **Printemps 2020 :** Randonnée des Saveurs - Marche et VTT avec l'EGNV
- **Mai 2021 :** Vide grenier
- **Juin 2021 :** La kermesse de fin d'année